# UN MOUVEMENT POUR LA PAIX AU COEUR DES TENSIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES: PAX CHRISTI

Histoire de la branche francophone belge (1953-1975)

#### PAR

#### **ISABELLE BOYDENS**

Institut d'Etudes Socio-historiques, Université de Liège

#### I. INTRODUCTION

La publication d'ouvrages relatifs à l'histoire des mouvements pacifistes belges a pris son essor lors de la 'crise des euromissiles'. C'est suite à l'ampleur des manifestations de masse en faveur du désarmement que de nombreux historiens se sont interrogés sur l'origine et la nature du pacifisme dans son ensemble. Récemment encore, d'excellentes études

<sup>1.</sup> Traditionnellement, on distingue les 'mouvements pacifistes', minoritaires et radicaux, qui refusent toute idée de violence et donc de guerre et les 'mouvements de paix' qui ne s'opposent qu'à certaines formes de violence. Officiellement lié à la hiérarchie catholique, nous verrons que, dans un premier temps, Pax Christi fait partie de ce second groupe.

<sup>2.</sup> Il y a toutefois des précurseurs en la matière et notamment: J. VAN LIERDE, 'Les mouvements de paix en Belgique' dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 24/04/64, C.H. n° 240. Concemant les ouvrages parus ultérieurement, voir: B. Alban, De vredesbeweging, Bruxelles, 1972; J.-P. BOURGEOIS, Les mouvements pacifistes en Belgique. Bruxelles, ULB, mémoire de licence, 1983; J. Clarysse, 25 jaar vredeswerk. De ontwikkeling van de Belgische sectie van Pax Christi. Louvain, KU Leuven, mémoire de Licence, 1980; B. COPPIETERS, 'Les relations entre les mouvements belges et soviétiques pour la paix', dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 1988, C.H. n° 1190; A. GERARD, 'La dynamique du mouvement de paix en Belgique francophone', dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 12/10/84, C.H. n° 1053-1054; N. LUBELSKI-BERNARD, Les mouvements de paix en Belgique depuis 1945, Bruxelles, s.d. (notes de cours, feuilles stencilées); N. LUBELSKI-BERNARD, 'Pacifism in Belgium' dans P. VAN DEN DUNGEN, West

relatives à la problématique de la paix en Belgique ont été publiées.3

Nous tenterons dans cet article de présenter un éclairage original sur l'histoire de la section francophone belge de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, dont nous avions, en 1988, retracé l'évolution depuis sa création officielle en 1953 jusqu'en 1988. La spécificité de l'éclairage apporté tient d'une part au champ couvert et à la perpective adoptée et d'autre part, au travail heuristique que sous-tend notre étude.

# 1.1. Champ chronologique et géographique de l'étude

Parmi les travaux évoqués plus haut, plusieurs ouvrages présentent une synthèse succincte de l'histoire de Pax Christi en Belgique, insérant l'évolution du mouvement dans la vaste mouvance du pacifisme belge. D'autres ouvrages développent l'histoire de Pax Christi à partir des années septante, lorsque le mouvement prend un réel essor en Région flamande alors qu'il décline dans le Sud du pays.<sup>5</sup> Nous tenterons dès lors de

European Pacifism and the Strategy for Peace. Londres, 1984, pp. 95-140; P. MOREAU, 'Les mouvements pour la paix en Belgique francophone', dans La Revue Nouvelle, Bruxelles, mars 1971, n° 3, pp. 298 et 300-306; L. PRIEM, Russische propaganda en de publikaties van de Vlaamse vredesbewegingen, Louvain, KU Leuven, mémoire de licence (communications sociales), 1983; P. STOUTHUYSEN, 'Les mouvements de paix en Flandre', dans Courrier Hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 11/10/85, C.H. n° 1092-1093; E. VAN DEN BEGIN, De vredesbewegingen in Vlaanderen. Definitie, inventaris en bijdrage tot het huidige vredesklimaat, Louvain, KU Leuven, mémoire de licence (sciences politiques et sociales), 1982; A.-M. VINCKE-HENDRICK, Les mouvements de paix en Belgique (Symposium Peace of the Center of Research and Forum Humanum of Club of Roma), Salzbourg, 1983.

<sup>3.</sup> Citons notamment: P. STOUTHUYSEN, In de ban van de bom. De politisering van het Belgisch Veiligheidsbeleid 1945-1985, Bruxelles, 1992; Van rechtvaardige oorlog naar rechtvaardige vrede. Katholieken tussen militarisme en pacifisme in historisch-theologisch perspectief, Leuven, 1993 (KADOC-studies, 15); N. LUBELSKI-BERNARD, 'Les mouvements de paix en Belgique (1945-1961)', dans Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950 sous la direction de M. VAISSE. Bruxelles, 1993 (troisième partie, chapitre XIX).

<sup>4.</sup> I. BOYDENS, Un mouvement catholique pour la paix en Belgique francophone: Pax Christi. De la section belge à la section 'Wallonie-Bruxelles' (1953-1988), Liège, ULg, mémoire de licence (histoire), 1988.

<sup>5.</sup> Notons que le mémoire de fin de licence en sciences pédagogiques de J. CLARYSSE (édité en 1984 sans modifications notoires : J. CLARYSSE, Christelijk geinspireerd vresdeswerk. Ontwikkelingen in visie en werking van Pax Christi België. Leuven, 1984) couvre l'histoire de Pax Christi depuis sa création jusqu'en 1975. Celui-

combler les lacunes relatives à l'histoire des vingt premières années de la section belge de Pax Christi, période allant de 1953 aux environs de 1973, alors que la branche francophone du mouvement est de loin la plus active. Nous évoquerons ensuite brièvement les tendances qui se sont dessinées au sein du mouvement jusqu'en 1988.

# 1.2. Position du problème

En Occident, le pacifisme est, à l'origine, un concept chrétien. Ce sont les traditions religieuses issues de la Bible qui ont présenté la paix comme une valeur transcendante: celle du respect de la vie, don de Dieu. Mais progressivement l'approche chrétienne fait place à une notion universelle, purement humaine: au XIXème et au début du XXème siècle, l'internationalisme socialiste et le pacifisme interétatique de la Société des Nations en constituent l'impulsion dominante. Dans la Belgique de l'entre-deuxguerres, les idées anti-militaristes sont surtout véhiculées au sein des milieux socialistes. Face à cette conception laïque de la valeur de la paix, comment concevoir le rôle de Pax Christi, mouvement catholique pour la paix, intimement lié à la hiérarchie dès sa création? Concrètement, comment la branche francophone belge, créée dans l'immédiat aprèsguerre, conciliera-t-elle son rattachement à l'épiscopat avec une mission de paix qui se veut universelle et par conséquent, insérée dans le monde?

Les réponses à ces questions sont multiples et doivent être nuancées en fonction de l'évolution du mouvement, soumis à des forces internes et externes, tantôt structurelles, tantôt conjoncturelles. Aussi, tenterons-nous de discerner jusqu'à quel point l'histoire de la section est liée à

ci présente un répertoire des positions doctrinales, des structures et des activités de Pax Christi, tout en axant son étude sur l'aspect éducatif du mouvement. Les nouvelles sources que nous avons consultées (voir infra, 'Sources') et le point de vue sociohistorique que nous adoptons nous ont permis de présenter, dans une perpective plus large, une étude critique et vivante de l'histoire de la section.

<sup>6.</sup> Il s'agirait à cet égard de distinguer, au sein de la tradition chrétienne en matière de guerre et de paix, les courants relatifs au pacifisme, à la 'bellum iustum' et à la guerre sainte, mais tel n'est pas notre propos. Cette perspective théologique est développée dans: R. BOUDENS, 'De houding van het kerkelijk magisterium en de internationale katholieke vredesbeweging 1878-1960', dans Van rechtvaardige oorlog naar rechtvaardige vrede. Katholieken tussen militarisme en pacifisme in historischtheologisch perspectief, Leuven, 1993, pp. 15-55 (KADOC-studies, 15).

<sup>7.</sup> J. BARREA, L'utopie ou la guerre. D'Erasme à la crise des euromissiles, Louvain-La-Neuve, 1984, pp. 99-115; J. DEFRASNE, Le pacifisme, Paris, Que sais-je?, 1983, pp. 9-15; G. BOUTHOUL, La paix, Paris, Que sais-je?, 1974, pp. 88-91.

l'évolution du monde catholique et à celle du climat socio-politique belge. En effet, la dynamique de la section belge de Pax Christi, mouvement catholique pour la paix destiné à 's'insérer dans le monde' tout en étant structurellement lié à la hiérarchie catholique est, nous le verrons, en partie liée à celle des relations entre les communautés catholiques francophone et néerlandophone du pays. Car, si le processus de réformes institutionnelles qui a marqué la politique belge au cours de ces trente dernières années a profondément bouleversé la structure de l'Etat, ce vaste mouvement centrifuge a également entraîné dans son sillage toute une série d'organisations qui, de par leur nature et leurs compétences, n'étaient pas prédisposées à suivre une telle évolution. Tel est le cas des mouvements pacifistes belges: en dépit de leurs idéaux de paix, bon nombre d'entre eux seront affectés par le 'syndrome communautaire'. Afin d'expliquer ce phénomène, les ouvrages relatifs à l'histoire des mouvements pacifistes invoquent généralement des raisons d'ordres financier et institutionnel. La plupart des mouvements pacifistes belges étaient, à l'époque de la révision constitutionnelle de 1970, financés par les pouvoirs publics. Indépendamment des éventuels conflits internes qu'ils auraient pu connaître, ils sont alors forcés de se rattacher à une communauté linguistique pour continuer à être subventionnés. Ils suivent par conséquent le mouvement de séparation de l'instance alors chargée de les subventionner, à savoir, le Ministère de la culture.<sup>8</sup> Dans cet article, nous tenterons d'aller au delà de cette explication en approfondissant le cas de la section belge de Pax Christi. Certes, l'autonomie culturelle jouera aussi son rôle dans l'évolution ultérieure de la section belge mais uniquement en tant qu'événement 'cristallisant'. En effet, d'autres facteurs, profondément ancrés dans l'histoire de Pax Christi nous semblent plus déterminants. Au coeur de l'histoire du mouvement se dessinent un ensemble de tendances reflétant l'évolution spécifique des mentalités et des aspirations dans chacune des communautés linguistiques, et plus particulièrement au sein du monde catholique. Il s'agit tantôt d'événements contingents, liés à l'action particulière des personnalités engagées dans le mouvement, tantôt de facteurs relevant de courants plus globaux d'ordre idéologique, culturel ou socio-politique. Nous tenterons d'en évaluer la portée et d'en déceler les interactions.

Nous envisagerons par ailleurs le mouvement en tant qu'agent historique. Il s'agira de voir dans quelle mesure celui-ci deviendra un

<sup>8.</sup> N. LUBELSKI-BERNARD, Les mouvements de paix en Belgique depuis 1945,... p. 39.

acteur à part entière et agira à son tour sur les événements. Dans cette perspective, nous évoquerons deux des campagnes les plus marquantes des vingt premières années de la section: la campagne en faveur de la formation de cadres autochtones au Congo et au Ruanda-Urundi (1957-1960) et la campagne en faveur du rapprochement Est-Ouest, dans le cadre de la Doctrine Harmel (1965-1970). La campagne contre l'installation des euromissiles en Belgique qui s'est échelonnée au cours des années quatre-vingts ne sera pas développée dans cet article dans la mesure où, contrairement à 'Pax Christi Vlaanderen', la section francophone y joue un rôle mineur. Notons que cette phase importante de l'histoire du pacifisme a déjà fait l'objet de nombreuses analyses.9

La double approche adoptée s'inscrit dans une dynamique d'ensemble et permettra de retracer les grandes lignes de l'évolution de Pax Christi en Belgique, que l'on peut structurer chronologiquement en trois périodes:

- La première période s'ouvre avec la fondation de la section belge et se caractérise d'un côté, par le climat de guerre froide qui règne alors sur l'échiquier international et de l'autre, par l'insertion du mouvement dans les structures encore rigides de l'Eglise préconciliaire (1949-1962).
- 2. La seconde période correspond à la phase d'expansion du mouvement, essentiellement dans la partie francophone du pays (1963-1970). L'encyclique 'Pacem in Terris' promulguée dans le cadre du concile Vatican II ainsi que l'apparition de la coexistence pacifique constituent autant d'éléments 'libérateurs' susceptibles d'élargir le champ d'action de Pax Christi.
- 3. La troisième période correspond à une phase de mutation (1971-1975). La section belge se scinde officiellement en deux branches linguistiques. L'une et l'autre section se trouveront par la suite mêlées à un pacifisme de masse dont l'action se polarise sur la question des euromissiles. Face à cette situation, Pax Christi décline en Belgique francophone alors que la section prend un réel essor dans le Nord du pays.

#### 1.3. Sources

L'étude que nous présentons repose sur un travail heuristique relativement large:

<sup>9.</sup> Voir par exemple: A. GERARD, Op. cit. et P. STOUTHUYSEN, Op. cit.

1. De nombreuses sources orales nous ont permis de présenter un historique vivant et critique du mouvement: il s'agit tantôt de témoignages de personnalités politiques qui ont sollicité ou soutenu l'action de Pax Christi (le Ministre Pierre Harmel et le professeur Jef Van Bilsen)<sup>10</sup>, tantôt de témoignages de responsables anciens ou actuels du mouvement (Emilie Arnould, feu le Ministre Auguste De Schryver, Marie-Henriette Echterbille, le Chanoine Hubert Gielen, le Doyen Joseph Goffinet, le Chanoine Raymond Goor, le Professeur Léon-Ernest Halkin, Denise Harou, Monseigneur Robert Mathen, Francisco Schiffino et Urbain Vanderschraege);<sup>11</sup>

Emilie ARNOULD (née en 1906). Après avoir suivi les cours de l'Ecole sociale de Bruxelles (1926-1927), elle effectue des stages en usine (1927-1928). En 1931, elle est secrétaire générale de la JOCF et présidente générale du mouvement de 1945 à 1948. Simultanément, elle est membre du bureau de la JOC internationale (1945-1954) et présidente de l'ACJBF (1944-1954). Résistante au sein de la JOC pendant la seconde guerre mondiale, elle est ensuite déléguée de la JOC internationale (1946-1954) puis de la FIMOC (1954-1965) à l'UNESCO et l'OIC. En 1948, elle est secrétaire générale adjointe des LOCF et à partir de 1954 elle devient responsable des relations internationales du MOC (elle occupe l'une et l'autre fonctions jusqu'en 1966). Elle est membre de la commission nationale de l'UNESCO (1951-1975), puis de l'UNICEF (1960-1978). August DE SCHRYVER (1898-1991) Docteur en droit, licencié en sciences sociales et président du CVP de 1945 à 1949. Il est successivement Ministre de l'Agriculture (1935-1936), Ministre de l'Intérieur (1936-1937), Ministre de la Justice (1939) Ministre des Affaires Economiques, des Classes

<sup>10.</sup> Interview du Ministre Pierre HARMEL. Bruxelles, 4/2/88; Interview de Jef VAN BILSEN. Kraainem, 25/3/88.

Pierre HARMEL (né en 1911). Docteur en droit, licencié en sciences sociales et en notariat. Membre du P.S.C., il est successivement Ministre de l'Instruction Publique (1950-1954), Ministre de la Justice (1958), Ministre des Affaires Culturelles (1958-1960), Ministre de la Fonction Publique (1960-1961), Premier Ministre chargé de la coordination de la politique scientifique (1965-1966), Ministre des Affaires Etrangères et Ministre d'Etat. Voir notamment: P. HARMEL, Temps forts, Bruxelles, 1993. A.A.J. VAN BILSEN (né en 1913). Docteur en droit, chef de cabinet du Ministère de l'Instruction Publique de 1950 à 1954. Dès 1962, il est chargé de cours à l'Université de Gand et de 1965 à 1966, Commissaire du Roi à la coopération au développement.

<sup>11.</sup> Interview d'Emilie ARNOULD. Bruxelles, 9/7/87, 28/9/87, 5/2/88; Interview du Ministre Auguste DE SCHRYVER. Gand, 11/3/88; Interview de Marie-Henriette ECHTERBILLE. Bruxelles, 3/3/88; Interview du Chanoine Hubert GIELEN. Liège, 13/7/88; Interview du Doyen Joseph GOFFINET. Liège, 23/1/88, Interview du Chanoine Raymond GOOR. Charleroi, 11/1/88, Interview du Professeur Léon-Ernest HALKIN. Liège, 2/2/88, Interview de Denise HAROU. Bruxelles, 29/4/88, Interview de Monseigneur Robert MATHEN. Namur, 25/4/88, Interview de Francisco SCHIFFINO. Bruxelles, 3/5/88, Interview d'Urbain VANDERSCHAEGE. Bruxelles, 17/5/88.

 Les publications – périodiques et non périodiques – de la branche francophone de Pax Christi (1953-1988) ont permis de cerner la thématique et les prises de position du mouvement:<sup>12</sup>

Moyennes et du Ravitaillement (1940), Ministre de l'Intérieur (1943-1944), Ministre de l'Intérieur et de l'Agriculture (1944), Ministre sans portefeuille (1944-1945), Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1959-1960), Ministre des Affaires Africaines (1960) et Ministre d'Etat. Marie-Henriette ECHTERBILLE (née en 1941) Cathéchiste, enseignante et employée. Hubert GIELEN (né en 1912). Prêtre, résistant pendant la seconde guerre mondiale, aumônier d'oeuvres dans le diocèse de Liège (1949) puis, vicaire épiscopal (1970) et vicaire général (1978). Joseph GOFFINET. Prêtre, professeur au Grand Séminaire de Liège et doyen dans le diocèse de Liège. Raymond GOOR (né en 1908). Ordonné prêtre en 1930. Candidat en mathématique, en 1939, il est mobilisé en tant qu'aumônier militaire. Prisonnier de guerre de 1938 à 1941, il se joint à la résistance et est aumônier d'oeuvres à la Louvière et à Charleroi jusqu'en 1945. Membre fondateur de l'Ecole de service social de Charleroi, il y enseigne la philosophie sociale et la philosophie du travail social. Coprésident de l'association pour le progrès social et chargé de conférence à l'UCL dès 1964. Il est ensuite observateur à la Présidence du Conseil Mondial de la Paix et plus tard, président du Comité international pour la sécurité et la coopération européennes (nous reviendrons sur ces deux dernières fonctions dans les pages qui suivent). Léon-Ernest HALKIN (né en 1906). Docteur en philosophie et lettres et membre de la Commission royale d'histoire de Belgique. Résistant pendant la guerre, déporté, il est professeur d'histoire moderne à l'Université de Liège et collaborateur de revues historiques liégeoises. Denise HAROU (née en 1920). Responsable de la JEC pour le diocèse de Malines de 1940 à 1945 et présidente nationale de 1948 à 1954. En 1959, elle adhère au Centre catholique africain (qui se dissout avec l'indépendance). De 1959 à 1975, elle est membre de l'Association Belgique-Bolivie qui vise à octroyer des bourses d'étude aux étudiants latino-américains. Robert MATHEN (né en 1916). Curé-doyen d'Arlon de 1958 à 1974 et évêque de Namur de 1974 à 1991. Francisco SCHIFFINO (né en 1942). De nationalité dominicaine, il est assistant social, licencié en politique économique et maître en administration publique. De 1967 à 1982, il est professeur à l'Université catholique de Santiago (République Dominicaine) et directeur de l'Ecole de travail social attachée à cette université. Il occupe également le poste de gouverneur-adjoint de la Banque Centrale de la République Dominicaine. A partir de 1983, il est secrétaire général de la Commission d'Etude et de Pastorale ouvrière (CEPO) en Belgique. Urbain VANDERSCHRAEGE (né en 1933). Président national de la JOC (1961-1964), président du CJC de 1964 à 1974 et du CJEF de 1971 à 1974. A partir de 1974, il est secrétaire régional du MOC à Bruxelles.

12. PAX CHRISTI, bulletin de liaison de la section belge de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, Bruxelles, décembre 1957-1978/4. PAX CHRISTI, bulletin trimestriel Pax Christi Wallonie Bruxelles, ASBL, section du mouvement international PAX CHRISTI, Bruxelles, 1979/1-1982/4. PAX CHRISTI, bulletin trimestriel édité par la section francophone belge de Pax Christi, mouvement

- 3. Les archives de la section belge (1949-1974)<sup>13</sup> et de la section 'Wallonie-Bruxelles' (1975-1988)<sup>14</sup> ainsi que des collections d'archives personnelles, publiques<sup>15</sup> et privées<sup>16</sup>, se sont révélées extrêmement riches en ce qui concerne le fonctionnement interne du mouvement ainsi que ses relations avec la hiérarchie catholique, les autres mouvements pacifistes et les instances politiques;
- 4. Afin d'évaluer l'impact des activités de Pax Christi au sein des mass media, nous avons consulté la presse francophone belge et en particulier: La Cité (d'emblée favorable à l'action de Pax Christi) et La Libre Belgique (plus réticente vis-à-vis de certaines prises de position du mouvement, considéré comme trop progressiste dans les milieux catholiques conservateurs), du mois d'août 1953 au mois de juin 1988.<sup>17</sup>

Plusieurs de ces sources n'ont, à notre connaissance, pas été mobilisées

catholique international pour la paix. Bruxelles, 1983/1-1988/2. Trait d'Union, bulletin de liaison de la section belge de Pax Christi, Bruxelles, août 1974-août 1983. Trait d'Union, bulletin des militants et animateurs de Pax Christi 'Wallonie-Bruxelles', Bruxelles, septembre/octobre 1984-janvier/février 1988.

<sup>13.</sup> Archives de la section belge de PAX CHRISTI (1949-1974). KADOC, KUL, Leuven.

<sup>14.</sup> Archives privées de la section 'Wallonie-Bruxelles' de PAX CHRISTI (1975-1988). Bruxelles.

<sup>15.</sup> Archives personnelles de Paul LEVY. Archives de l'UCL, Louvain-La-Neuve; Fonds Giovanni HOYOIS (1893-1969), dans Archives de l'UCL relatives à l'Action Catholique. Louvain-La-Neuve.

<sup>16.</sup> Archives personnelles d'Emilie ARNOULD, Bruxelles; Archives personnelles du Ministre Auguste DE SCHRYVER, Gand (les archives personnelles du Ministre DE SCHRYVER, que nous avions consultées à Gand en 1988, se trouvent actuellement au KADOC), Archives personnelles du Doyen Joseph GOFFINET, Liège.

<sup>17.</sup> La Cité est alors un quotidien francophone à tendance démocrate-chrétienne alors que La Libre Belgique est un quotidien francophone catholique conservateur. On considère que dans les années cinquante, le tirage de La Libre Belgique atteint celui (cumulé) de tous les autres quotidiens catholiques d'expression francophone. 'Structures catholiques belges', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 6 mars 1959, C.H. n° 9, p. 18. Voir notamment: Annuaire officiel de la presse belge. Officieel jaarboek van de Belgische pers (Association générale de la presse belge. Algemene Belgische Persbond), Bruxelles, 1963. J. GUYAUX, 'La presse quotidienne dans les provinces wallonnes', dans La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres, arts, culture, Bruxelles, 1981, IV, pp. 395-404. J. GOL, Le monde de la presse en Belgique, Bruxelles, 1970 ainsi que les publications du CRISP (Courrier Hebdomadaire) concernant l'évolution et les structures de la presse belge des années cinquante à nos jours.

# II. PAX CHRISTI, UN MOUVEMENT ENRACINÉ DANS LE MONDE CATHOLIQUE BELGE DE L'APRÈS-GUERRE (1949-1962)

# 2.1. La fondation

La section belge de Pax Christi prend corps sous l'impulsion de la branche internationale du mouvement, créé au lendemain de la guerre dans la perspective de la réconciliation franco-allemande. 19

Les premières démarches du secrétariat international de Pax Christi en vue de constituer une section belge ont lieu dès 1949.<sup>20</sup> Placé sous l'égide

<sup>18.</sup> Il s'agit des sources orales citées plus haut (à l'exception de Marie-Henriette ECHTERBILLE, interviewée par J. Clarysse), de l'ensemble des publications de la section francophone belge citées plus haut, des archives privées de la section 'Wallonie-Bruxelles' de Pax Christi, des archives personnelles de Paul LÉVY, du Fonds Giovanni HOYOIS, des archives personnelles d'Emilie ARNOULD, des archives personnelles du Doyen Joseph GOFFINET et de l'ensemble des articles de La Libre Belgique et La Cité faisant référence à Pax Christi du mois d'août 1953 au mois de juin 1988.

<sup>19.</sup> La fondation de Pax Christi International s'inscrit dans le climat de l'immédiat après-guerre: alors que l'on découvre l'horreur des camps de concentration et qu'il y a une animosité manifeste vis-à-vis de l'Allemagne, plusieurs personnalités françaises (principalement des anciens résistants) vont se réunir, sous l'impulsion de Monseigneur Théas, évêque de Montauban, dans la perspective d'une réconciliation entre les peuples. Soutenu par l'épiscopat français, le mouvement se répand alors en Allemagne. Avec la bénédiction du Pape Pie XII, des pèlerinages de réconciliation sont organisés, une revue trimestrielle est éditée (grâce à l'autorisation de la censure militaire, obtenue par le commandant français Dortel Claudot) et des sections nationales de Pax Christi se créent dans d'autres pays (en 1950, le mouvement est implanté en Allemagne, en France, en Autriche, au Canada, en Espagne, aux Pays-Bas, en Italie, au Luxembourg et en Suisse). M.-J. PROBST, L'origine et la croissance du mouvement Pax Christi (lettre non datée). Archives de PAX CHRISTI, f. 11/3, KADOC, Louvain. Pax Christi, Croisades de Prières pour les Nations, sous le haut patronage de son Eminence le Cardinal Saliège. Paris, 1950, nº 10 et 11, p. 75. Sur la fondation de Pax Christi International, voir les travaux suivants: J. BELLEFROID, Pax Christi Katholieke Internationale Vredesbeweging, Louvain, KUL, mémoire de licence, 1967, pp. 27-40; L. VANDEWEYER, 'Pax Christi International', dans World Encyclopedia of Peace, Vol. 4, Peace Institutes and organizations. Bibliography, Journals, Indexes, Oxford, 1986, pp. 166-168; P. VERKOELEN, 'Een groot vredesinitiatief "Pax Christi", dans De Christen en de vrede, Anvers, 1963, pp. 23-26. 20. Lettre de S.A.M. TOLEDANO (secrétaire national pour les pays de langue

du cardinal Van Roey qui en confie l'organisation à Giovanni Hoyois, alors président de l'ACH, le mouvement sera officiellement créé en Belgique en 1953.<sup>21</sup> Mgr Suenens, alors évêque auxiliaire de Malines<sup>22</sup>. est nommé par l'épiscopat président national de la section. Le Chanoine Mombaers, aumônier-adjoint du Boerenbond et Giovanni Hovois sont vice-présidents alors qu'Emilie Arnould, ancienne présidente des JOCF, présidente de l'ACJBF, secrétaire générale adjointe des LOCF et membre de la JOC internationale et Marie-Antoinette Sibenaler, ancienne secrétaire générale du VKAJ, occupent respectivement les postes de secrétaire générale d'expression francophone et néerlandophone. Outre les personnalités que nous venons de citer, Pax Christi compte parmi ses membres fondateurs les responsables suivants: Monseigneur Picard, aumônier général de l'ACH, E.P. Arts, secrétaire des Ligues du Sacré Coeur de Malines, Jean Bouhy, fondateur et secrétaire des Equipes Populaires, le chanoine Dejardin, aumônier national du MOC et des Equipes Populaires, Bert Vandamme, ancien propagandiste de la KAJ, animateur des KWB à Gand et secrétaire de l'Organisation Internationale Chrétienne, Joseph Deschuyffeleer, ancien président du KAJ et secrétaire général de l'ACW (celui-ci ne reste que peu de temps parmi les membres fondateurs de Pax Christi et ne fera pas partie du comité d'action de 1953) et Jeanne De Namur, promotrice de l'Oeuvre des Bibliothèques d'Eglise.

# 2.2. L'esprit d'ouverture issu des milieux de la résistance

La moyenne d'âge de ces militants, à l'époque de leur adhésion à la section, est d'environ cinquante ans: ceux-ci ont tous vécu les événements de la seconde guerre mondiale et sont donc particulièrement sensibles à l'objectif premier de Pax Christi: la réconciliation franco-allemande. Plusieurs d'entre eux sont d'anciens résistants.<sup>23</sup> Dans la lutte contre

française) de la part de Mgr. THEAS à Marie-Antoinette VAN DEN HEUVEL (membre du comité national de la Fédération des Femmes Catholiques Belges), 7/2/49; Lettre de Marie-Antoinette VAN DEN HEUVEL au Cardinal VAN ROEY, 13/3/49; Lettre de S.A.M. TOLEDANO à Marie-Antoinette VAN DEN HEUVEL, 30/3/49. Archives de Pax Christi, f. 11, KADOC, Leuven.

<sup>21.</sup> Le comité 'provisoire' préalablement conçu, dissout, donne lieu à la création d'un Comité d'action. Procès verbal de la réunion du comité sous la présidence effective de Mgr SUENENS, le 2/9/53. Archives de Pax Christi, f. 45, KADOC, Leuven.

<sup>22.</sup> Le cardinal SUENENS a récemment publié ses mémoires: Léon-Joseph SUENENS, Souvenirs et espérances, Paris, 1991.

<sup>23.</sup> Emilie ARNOULD, Joseph DESCHUYFFELEER, Marie-Antoinette SIBENALER

l'envahisseur, ceux-ci ont tout naturellement travaillé avec des personnes aux opinions politiques différentes des leurs. Au sein de la section belge, ils seront les premiers à souhaiter une ouverture et un travail commun avec des non croyants.<sup>24</sup> Signalons à cet égard que la situation n'est pas similaire en Flandre et en Wallonie: les milieux catholiques du Sud du pays ayant davantage participé à la résistance, c'est dans cette région également que les désirs d'ouverture par rapport au poids conservateur de la hiérarchie se font le plus sentir.<sup>25</sup>

# 2.3. Puissance de la sphère catholique belge de l'après-guerre

Autour du noyau que constitue le clergé, Pax Christi compte ainsi parmi ses premiers adhérants des représentants des mouvements laïcs d'Action Catholique (JOCF, ACJBF, KAJ, VKAJ, LOCF, Equipes Populaires), premier cercle gravitant autour du noyau ecclésial et du second cercle que constituent les associations culturelles et professionnelles (MOC, ACW, Boerenbond). Pax Christi se trouve ainsi profondément lié au monde catholique, très puissant dans la Belgique de cet après-

et Jean BOUHY ont fait partie de la résistance jociste pendant la seconde guerre mondiale. Parmi eux se trouvaient aussi d'autres futurs militants de Pax Christi: le chanoine Hubert GIELEN, le chanoine Désiré JOOS, le chanoine Raymond GOOR et Lucie BRAGARD. La résistance dans le mouvement jociste (JOC, JOCF, KAJ, VKAJ) pendant la guerre 1940-1945, ouvrage collectif sous la direction d'Emilie ARNOULD, Bruxelles, 1985, pp. 10, 14, 18, 19, 20, 26, 28, 52 et 56.

<sup>24.</sup> Sur ces aspirations d'ouverture, voir au sein du monde catholique, voir: J. PIROTTE, 'Les catholiques wallons depuis 1830. Pistes de recherche', dans J.E. HUMBLET, Eglise – Wallonie 2. Jalons pour une histoire religieuse de la Wallonie, Bruxelles, 1984, p. 168; R. AUBERT, 150 ans de vie des Eglises, Bruxelles, 1980, p. 66.

<sup>25. &</sup>quot;Zolang de communistische vredesactie zo antiwesters gericht was, leek de kans op enige impact op het katholieke milieu erg klein, zeker in Vlaanderen. Dat was anders in het Franstalige landsgedeelte. Daar hadden katholieken in sterkere mate meegedaan aan het verzet tegen de bezetter en zijn collaborateurs. Dat uitte zich na de oorlog in een onafhankelijkere houding tegenover de hiërarchie en de neiging bij katholieke intellectuelen om politiek aan te leunen bij de vrijzinigheid, m.a.v. 'linkse' standpunten in te nemen aangaande defensie en internationale politiek." L. VANDEWEYER, 'Katholieke vredesactie in een bedreigd België 1914-1963', dans Van rechtvaardige oorlog naar rechtvaardige vrede. Katholieken tussen militarisme en pacifisme in historisch-theologish perspectief, Leuven, 1993, p. 143 (KADOC-studies, 15). Voir aussi: E. GERARD, 'Adaptation en temps de crise (1921-1944)' dans Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique, sous la direction scientifique de E. GERARD et P. WYNANTS, Leuven, 1994, T. 1, p. 245 (KADOC-studies, 16).

guerre.26

Si l'on trouve parmi les pionniers de la section plusieurs responsables de mouvements d'adultes (Ligues du Sacré-Coeur, LOCF, Equipes Populaires), des dirigeants de mouvements de jeunesse sont également présents (JOCF, ACJBF, KAJ, VKAJ).<sup>27</sup> Au sein de l'Action catholique, la participation d'organismes sociaux féminins est importante (VKAJ, JOCF, ACJBF, LOCF) et des dirigeantes comme Emilie Arnould et Marie-Antoinette Sibenaler auront un rôle déterminant au sein du bureau directeur de la section belge. Emilie Arnould évoque ainsi son engagement au sein de la section belge:

"J'étais passionnée par les questions internationales. Dès 1945, j'ai fait partie du premier bureau international de la JOC. Au MOC, nous avions tous des activités supplémentaires. Les hommes étaient surtout branchés sur la politique. Et comme ils s'engageaient pour travailler au PSC, je m'arrangeais pour travailler à Pax Christi. C'était mon activité bénévole et parallèle..."<sup>28</sup>

En ce qui concerne l'enseignement et la recherche, dès le début, Giovanni Hoyois a le souci d'assurer des relations avec l'UCL et notamment par des contacts avec le chanoine Leclercq.<sup>29</sup> Nous verrons plus loin que ce

<sup>26.</sup> E. WITTE et J. CRAEYBECKX, La Belgique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise, Bruxelles, 1988, pp. 294-297. Quelques chiffres permettront d'évaluer la puissance de la 'famille catholique' et au sein de celle-ci, le potentiel d'ouverture qui alors s'offre à Pax Christi: pratique religieuse: Wallonie: 40 % de la population – Flandre: 60 % de la population; Ligues du Sacré Coeur: 470.000 membres; Boerenbond: 84.000 membres; Mutualités: 150.000 membres francophones. Structures catholiques..., pp. 8-17. 'Structure et évolution du "monde catholique" en Belgique', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 10 février 1967, C.H. n° 352-353-354, p. 21. JOC – JOCF: 9.072 membres en 1953; KAJ – VKAJ: 59.058 membres en 1953; CSC: 535.253 membres en 1953; LOCF: 159.000 membres en 1951; KAV: 222.577 membres en 1953; Equipes Populaires: 1.495 membres en 1953; KWB: 81.665 membres en 1953. Histoire du mouvement ouvrier... T. 2, pp. 274, 422-423, 498, 541 et 563.

<sup>27.</sup> Nous verrons toutefois que dans un premier temps, les prises de position et les activités de Pax Christi ne favoriseront pas vraiment l'adhésion de la jeunesse.

<sup>28. &#</sup>x27;La passion d'Emilie', dans PAX CHRISTI, bulletin trimestriel édité par la section francophone belge de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix. Bruxelles, janvier-juin 1988, p. 20, c. 1 et 2.

<sup>29.</sup> Lettre de Jacques LECLERCQ à Giovanni HOYOIS, 10/1/53. Procès verbal de la réunion du 20/5/53. Archives de PAX CHRISTI, f. 7, KADOC, Louvain. P. SAUVAGE, La cité chrétienne (1926-1940), une revue autour de Jacques LECLERCQ.

dernier influencera non seulement les positions doctrinales mais aussi les prises de position de la branche francophone face à la question communautaire.

Ces diverses collaborations faciliteront l'accès de la section belge aux mass media. Pax Christi pourra avoir un écho dans la presse catholique: La Libre Belgique, quotidien dans lequel Giovanni Hoyois<sup>30</sup> écrit depuis 1946, Het Volk, organe de l'ACW, La Cité, organe du MOC, Vers l'Avenir, reflétant souvent les vues de l'évêché de Namur, Vie Féminine, édité par les LOCF et les journaux paroissiaux, Dimanche et Kerkelijk leven ainsi qu'à la Radio-Télévision catholique Belge, organisme mandaté par l'épiscopat pour l'Action catholique fondé par Mgr Picard. La fondation de Pax Christi est ainsi immédiatement évoquée dans la presse. Très vite, la section organise sa propre propagande: campagnes dans la presse, diffusion de tracts<sup>32</sup> et publications. En décembre 1957, paraît le premier numéro du bulletin de la section francophone belge du mouvement dont le tirage atteint 3000 exemplaires en 1962 (le bulletin néerlandophone est publié dès mars 1958). 33

Financièrement, la section bénéficiera non seulement des recettes de ses propres activités (cotisations, vente de tracts, abonnement au bulletin) et de dons, mais aussi des collectes organisées au sein des paroisses.

Gembloux, 1987; J. LECLERCQ, Les catholiques et la question wallonne (recueil de textes). Introduction de P. SAUVAGE, Charleroi, 1988.

<sup>30.</sup> F. WINDELS-ROSART, 'Biographie de Giovanni Hoyols', dans Fonds Giovanni Hoyols (1893-1969). Archives de l'UCL relatives à l'Action Catholique, Louvain-la-Neuve.

<sup>31. &#</sup>x27;Une propagande en Belgique en faveur du mouvement international Pax Christi', dans La Libre Belgique, 17/7/53, p. 5, c. 3; 'Pax Christi en Belgique' dans La Cité, 17/7/53, p. 4, c. 3. 'Pax Christi: een wereldbeweging voor de vrede voorlopige werkgroepen voor Vlaanderen en Wallonië' dans De Nieuwe Gids, 18/1/43, p. 3, c. 1 et 2. 'Internationale beweging "PAX CHRISTI", propaganda - Comité opgericht door KA - verenigingen' dans Het Volk, 17/7/53, p. 2, c. 4 et 5.

<sup>32. 500.000</sup> tracts sont diffusés en 1955 et 1.000.000. en 1963. Compte rendu de la réunion du Comité National, le 17/11/56. Archives de PAX CHRISTI, f. 8, KADOC, Leuven. PAX CHRISTI,... novembre-décembre 1963, p.3, c. 1.

<sup>33.</sup> Ce tirage correspond aux diffusions par abonnement mais lors de la 'semaine de la paix', campagne annuelle située entre l'Ascension et la Pentecôte, une 'vente au numéro' est organisée dans les paroisses et environ 9000 exemplaires sont vendus. Compte rendu de la réunion du Comité de liaison. Paris, le 10/2/62. Archives de PAX CHRISTI, f 17/2, KADOC, Leuven.

## 2.4. Ambiguïtés de la sphère catholique belge de l'après-guerre

Si grâce à son insertion structurelle dans la sphère catholique belge de l'après-guerre, Pax Christi bénéficie d'une audience relativement large au sein du monde catholique, le mouvement hérite également des déséquilibres et des ambiguïtés inhérentes à ce milieu.

# 2.4.1. Des désirs d'engagement étouffés par le poids conservateur de l'Eglise préconciliaire

"Dans la mesure où les institutions chrétiennes réalisent leur programme, elles risquent de construire autour des chrétiens une espèce de forteresse qui les préserve contre les dangers du dehors et de la déchristianisation. Mais dans cette mesure même, elles les isolent des incroyants et garantissent ceux-ci contre tout risque de contagion chrétienne possible..."<sup>34</sup>

Dès sa création, Pax Christi hérite des caractéristiques du mouvement international: organe officiel de la hiérarchie catholique, celui-ci repose sur une conception statique de l'apostolat et ses structures, très hiérarchisées, sont calquées sur le schéma de la catholicité 'verticale' (rapport des membres avec la tête). Dans l'esprit de l'époque, il s'agit toujours d'éviter la guerre et le concept de 'paix positive' (construire la paix) n'est pas encore adopté. Aux yeux des autres mouvements pacifistes, Pax Christi apparaîtra ainsi comme un mouvement très conservateur. A la même époque en effet, d'autres filiales de mouvements pacifistes internationaux apparaissent en Belgique. Le fait que ces filiales, même lorsqu'elles sont d'inspiration chrétienne, telles l'IRG et le MCP<sup>36</sup>, soient

<sup>34.</sup> Citation d'André MOLITOR dans Structures catholiques..., p.7.

<sup>35.</sup> Mentionnons parmi ceux-ci: le MIR, Mouvement International de Réconciliation, d'inspiration chrétienne, filiale de l'International Fellowship of Reconciliation (IFOR), mouvement d'inspiration protestante officiellement créé aux Pays-Bas pendant l'entre-deux-guerres; l'IRG, Internationale des Résistants à la Guerre, laïc et progressiste, filiale du WRI, War Resister's International; le Mouvement Chrétien pour la Paix (MCP), regroupant des chrétiens de différentes confessions et acceptant parmi ses membres des non-chrétiens adhérant aux options du mouvement, filiale du mouvement du même nom créé en France pendant l'entre-deux-guerres; l'Union Belge pour la Défense de la Paix (UBDP), filiale du Conseil Mondial de la Paix (CMP), à dominante communiste. A. DEPREZ, L'Union Belge pour la Défense de la Paix et son impact, Liège, ULg, mémoire de licence (histoire); N. LUBELSKI-BERNARD, Les mouvements de paix en Belgique depuis 1945..., pp. 3-29.

<sup>36.</sup> Au sein du MCP, la personnalité de Jean VAN LIERDE et l'action qu'il mène notamment en faveur de l'objection de conscience sont particulièrement mal perçues

relativement ouvertes à la collaboration avec les non-croyants rendra d'emblée la hiérarchie catholique belge méfiante vis-à-vis des initiatives pacifistes. Cette attitude déteindra sur les premiers statuts et les premières orientations de Pax Christi. Avant l'Aggiornamento, le mouvement reste en effet très prudent dans ses prises de position. Jusqu'en 1962, la section belge se consacre presque essentiellement à l'approche doctrinale de la paix et à la coopération au développement. Elle ne prendra aucune part aux manifestations en faveur du statut de l'objecteur de conscience qui aboutiront à la loi du 3 juin 1964<sup>37</sup>, première grande victoire du mouvement pacifiste belge. Or ce thème eût permis de mobiliser la jeunesse. Celle-ci sera d'autant moins représentée au sein de la section que l'épiscopat interdit la participation des jeunes militants belges aux 'routes internationales' (grandes rencontres de jeunes organisées par Pax Christi international), en raison de leur mixité!<sup>38</sup>

Au cours de cette première période, c'est à un véritable 'jeu d'équilibriste' que devront se livrer les militants du mouvement. Il s'agit de canaliser les besoins d'engagement des membres et de faire face aux critiques, tout en restant fidèle aux positions de l'épiscopat. Cela dit, plusieurs signes d'ouverture, qui sont autant d'audaces de la part de la section belge de Pax Christi, et principalement de son aile francophone, apparaissent déjà. Ces audaces se situent d'une part, sur le plan des structures du mouvement et d'autre part, sur celui de ses prises de position.

#### 2.4.1.1. Les structures

En 1952, le cardinal Van Roey n'autorise la fondation de la section belge de Pax Christi qu'à condition que ses activités soient diffusées au travers d'organisations préexistantes (mouvements apostoliques et sociaux), celles-ci étant 'censées' répercuter les programmes et les objectifs de Pax Christi au travers de leurs propres campagnes.<sup>39</sup> Conformément à cette restriction, lá section belge ne s'organise pas comme un mouvement à part entière mais plutôt comme un service qui

par les milieux catholiques conservateurs.

<sup>37.</sup> Les objecteurs 1919-1984, vingt ans de statut légal en Belgique, Bruxelles, 1984, pp. 73-107.

<sup>38.</sup> Lettre de Giovanni Hoyois à Colette GLANDIÈRE (secrétaire du bureau international de Pax Christi), 19/10/56. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/1, KADOC, Leuven.

<sup>39.</sup> Archives personnelles d'Emilie ARNOULD, Bruxelles.

coordonnerait l'action pour la paix au sein d'autres organismes. Un tel mandat peut représenter, pour le nouvel arrivé qu'est Pax Christi, une formidable occasion de se faire connaître dans toutes les organisations ecclésiales du pays. Mais encore faut-il que celles-ci veuillent bien s'intéresser aux programmes de la section. Dans un premier temps, la collaboration des organisations d'action catholique est effective et efficace<sup>40</sup>, mais peu à peu, celles-ci se désintéressent des objectifs de Pax Christi<sup>41</sup> qui leur reste toutefois structurellement lié. En 1957, les conclusions de la section sont pessimistes et amères.<sup>42</sup> Cette frustration de

<sup>40. &</sup>quot;Les ligues du Sacré-coeur flamandes qui obéissent à un voeu du Vatican et vont traiter de Pax Christi en décembre... toucheront de deux à trois cent mille membres" Lettre de Jeanne DE NAMUR au Chanoine Joos, 17/1/53. Archives de PAX CHRISTI, f. 45, KADOC, Leuven. Les organisations de l'enseignement libre, le Boerenbond, le MOC, les Equipes Populaires et l'ACH insèrent également les objectifs de Pax Christi dans leurs publications. Réunion du Comité National à Bruxelles, 17/1/55. Compte rendu. Archives de PAX CHRISTI, f. 45, KADOC, Leuven. En 1956, Pax Christi lance une campagne pour les pays sous-développés et les mouvements de jeunesse (JECF, JIC, JICF, JOC, JOCF et VKAJ) ainsi que le KWB y participent. Au cours de cette campagne, ces organismes réuniront plus de 2 millions de francs belges. Compte rendu de la réunion du comité national 17/11/56. Archives de PAX CHRISTI, f. 8, KADOC, Leuven.

<sup>41.</sup> Il est prévu dans les premiers statuts que "l'organisation adhère au programme de Pax Christi et la soutient de toute son influence..." (Statuts de Pax Christi Bruxelles, 1953. Archives de PAX CHRISTI, f. 48, KADOC, Leuven.) Or, il y a bien peu de monde aux premières conférences animées par la section, "les organismes se bornant à envoyer un représentant sans faire de propagande" (Lettre de Jeanne De Namur au Chanoine Joos, 7/2/55. Archives de PAX CHRISTI, f. 45, KADOC, Leuven. En outre, "l'organisation adhérente s'engage à offrir à Pax Christi une contribution financière" (Statuts de Pax Christi...) mais en réalité... "les 'mordus' qui sont dans l'Action Catholique et disent travailler pour Pax Christi n'ont plus payé de cotisation ou n'en n'ont jamais payé" (Lettre de Jeanne De NAMUR à l'Abbé LERMERCIER, 31/5/56. Archives de PAX CHRISTI, f. 45, KADOC, Leuven).

<sup>42. &</sup>quot;... les manifestations en faveur de la paix sont difficilement réalisables par Pax Christi car il n'est pas un mouvement de masse... le temps en apostolat est trop précieux pour le gaspiller : il faut que notre bureau n'ébauche plus que des plans à sa vraie mesure et réalisables. Bien sûr, une toute autre conception de Pax Christi pourrait être envisagée mais il faut être réaliste et attendre des temps meilleurs. Le rêve d'une action d'Eglise en faveur de la paix 'bien coordonnée' doit être abandonné aussi longtemps que les diverses organisations d'Action Catholique et Sociale guidées par la hiérarchie n'abandonneront pas leur petits complexes d'autonomie et de monopole... Intensifions donc nos efforts à la propagande à travers tout ce qui existe et laissons faire les autres. Ils travaillent bien, dans la dispersion, peut-être... mais soit!" Réflexions sur l'avenir prochain de Pax Christi en Belgique, 1957. Archives

n'être pas un mouvement à part entière se reflète dans le double langage des rapports de la section. Lorsque celle-ci s'adresse au mouvement international, elle fait état de sa vitalité, se présentant comme un véritable 'mouvement' mais dans les rapports destinés à être lus en Belgique, la section fait preuve de beaucoup plus de modestie. 44

C'est pourtant dans les statuts de 1960, concus par Giovanni Hoyois, qu'apparaissent les modifications qui permettront à Pax Christi d'être considéré comme un mouvement à part entière. Les délégués des organisations adhérentes ne sont plus admis au sein de l'assemblée générale et sont relégués dans un 'comité de liaison' indépendant du fonctionnement organique de la section. Un comité restreint est mis en place: il permettra aux dirigeants effectifs de Pax Christi de tenir des réunions plus fréquentes et mieux adaptées à la réalité des campagnes. 45 A la même époque d'autres personnalités adhèrent au mouvement et participeront à son rayonnement. Parmi celles-ci, l'Abbé Degraeve, directeur des oeuvres apostoliques et sociales dans la région du Centre, le Chanoine Joos, président du séminaire de Bonne-Espérance, directeur diocésain et vicaire général (diocèse de Tournai), l'Abbé Henri Lemercier, aumônier d'organisations sociales du Brabant wallon et responsable de la pastorale familiale, le chanoine Raymond Goor, aumônier militaire et l'un des fondateurs de l'Ecole de service social de Charleroi où il enseigne la

de PAX CHRISTI, f.48, KADOC, Leuven.

<sup>43. &</sup>quot;La section affilie des membres individuels: agrandir leur nombre sera le grand objectif de 1955." Bilan d'activité de la section Pax Christi Belgique pour l'année 1954. Congrès International de Fribourg, 15/12/54. Archives de PAX CHRISTI, f.48, KADOC, Leuven.

<sup>44.</sup> Ainsi dans les statuts de 1960: "Les articles concernant les membres ne signifient nullement que Pax Christi cherche à faire reposer son organisation sur un grand nombre de participants... l'emploi du terme 'section locale' n'implique pas que Pax Christi cherche à l'instar des grands mouvements d'Action catholique à établir partout des groupes relevant de lui. Il se garde de s'engager dans cette voie... l'emploi du terme 'mouvement'... ne signifie pas davantage que Pax Christi veuille ressembler aux grandes organisations d'Action Catholique. Les petites organisations emploient couramment ce mot." Statuts de Pax Christi (section belge), décembre 1960. Archives de PAX CHRISTI, f.48, KADOC, Leuven.

<sup>45.</sup> Ibidem. Voici comment la section belge voit la situation en 1962: "Selon les directives de l'épiscopat: nécessité de passer par le truchement des organismes catholiques. Cela présente des avantages et des inconvénients: Pax Christi essaie de tempérer...", 'Vie des sections: la Belgique' dans Compte rendu de la réunion du comité de liaison. Paris, 10/2/62. Archives de PAX CHRISTI, f.17/2, KADOC, Leuven.

philosophie du travail social, Pol Mark, responsable des relations publiques du Boerenbond et lecteur à l'Université de Louvain et surtout, Auguste De Schryver, alors Ministre des affaires africaines. En 1961, Mgr Suenens est appelé au siège archiépiscopal de Malines et nommé cardinal en 1962. Mgr Descamps, recteur de l'Université de Louvain et évêque auxiliaire de Tournai devient alors président de Pax Christi.

## 2.4.1.2. Les prises de position

Afin de véhiculer les positions doctrinales du mouvement international, la section belge crée une 'commission doctrinale', chargée d'analyser à la lumière des positions de l'Eglise, les questions d'actualité internationale. En 1955, une série de conférences apparaissent au programme. Deux professeurs de Louvain, le Chanoine Leclercq et le Chanoine Dondeyne ainsi que le député Raymond Scheyven, qui revient alors d'un voyage en URSS<sup>47</sup>, sont sollicités afin d'approfondir publiquement les objectifs de Pax Christi. Le choix de ces personnalités, approuvé par Mgr Suenens, atteste une certaine volonté d'ouverture. Notons que ces conférences ne seront pas organisées en néerlandais. L'exposé du Chanoine Dondeyne, publié aux 'Editions Pax Christi'<sup>49</sup>, est surprenant. Celui-ci évoque la nécessité d'une collaboration avec des non croyants et lance des idées qui ne seront officiellement admises qu'avec le renouveau apporté par le Concile Vatican II, huit années plus tard:

"Si, en toute rigueur des termes, le salut temporel du monde ne peut venir que de Dieu et de l'Eglise, il n'y a pour le chrétien qu'une issue: faire bande à part et refuser sa collaboration à l'instauration en commun d'un monde meilleur. La foi en Dieu devient un prétexte pour être 'ailleurs', en réalité elle se fait mauvaise foi, le recours à Dieu prenant le sens d'un alibi, c'est-à-dire d'une conduite d'évasion. Mais alors, il n'y a plus guerre de place pour le christianisme dans un monde comme le nôtre caractérisé par l'unification planétaire... Le chrétien n'est pas un privilégié et sa foi

<sup>46.</sup> Au sein du bureau directeur, il a une autorité réelle et est presque considéré comme président de la section lorsque Mgr Suenens quitte peu à peu cette fonction avant de devenir cardinal. Interview de Chanoine R. Goor. Charleroi, 11/1/88.

<sup>47.</sup> R. SCHEYVEN, Sept semaines en URSS, Bruxelles, 1954.

<sup>48. 26/1:</sup> Chanoine DONDEYNE 'Le catholicisme, facteur de paix', 16/2: Chanoine LECLERCQ 'L'Eglise est pour la paix', 16/3: Raymond SCHEYVEN: 'L'aide nécessaire aux pays insuffisamment développés' Réunion du Comité National. Bruxelles, 17/1/55. Archives de PAX CHRISTI, f. 48, KADOC, Leuven.

<sup>49.</sup> A. DONDEYNE, Le christianisme, force de paix dans le monde, Malines, 1955, 16 p. (Il s'agit de la première brochure éditée par la section belge).

ne lui confère aucun brevet de capacité... Ce n'est pas promouvoir la paix que de prétendre, par exemple, que tout le bien est de notre côté et tout le mal de l'autre côté. La lucidité et l'objectivité de l'esprit, la reconnaissance de ce que nous sommes et de ce que sont les autres, voilà un devoir du chrétien."<sup>50</sup>

La campagne la plus marquante de Pax Christi au cours de cette première période est menée de 1957 à 1961 en faveur de l'émancipation du Congo et du Ruanda-Urundi. Nous l'envisagerons plus loin. Jusqu'en 1962, alors que la plupart des mouvements pacifistes belges ont déjà pris des positions très engagées en matière de désarmement atomique, la section belge de Pax Christi reste prudente et silencieuse. Sur ce point, le bureau international est très strict: il n'est pas question d'outrepasser les directives pontificales. En 1960, une mise en garde contre les initiatives communistes pour la paix paraît dans le bulletin francophone. Mais en 1962, alors que la première session du Concile Vatican II n'est pas encore ouverte, le bulletin francophone de la section belge publie un article par lequel la section présente et défend les positions du 'mouvement du 8 mai'. Ce mouvement, qui se veut apolitique, est fondé à l'initiative de la Ligue des Familles Nombreuses. Il a pour objectif de protester contre toute expérience nucléaire, réunit des organisations sociales belges de

<sup>50.</sup> A. DONDEYNE, Op. cit., pp. 10, 14 et 15.

<sup>&</sup>quot;Les demandes des délégations allemande et espagnole sur l'opportunité d'une déclaration officielle de Pax Christi sur les questions atomiques ont été soumises au comité de liaison, la commission doctrinale n'ayant pas réagi. Le Bureau international et surtout son porte parole doctrinal (le Pète DE SORAS) déclarent ne pas pouvoir aller plus loin que les documents pontificaux déjà connus." Compte rendu du Comité de liaison. Paris, 26/11/58. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/2, KADOC, Leuven.

<sup>52. &</sup>quot;Dans les pays communistes, on organise un mouvement de paix 'à usage externe' qui tend à rendre la guerre impossible de la part des autres... ces pays s'affirment pacifistes et leurs populations ne sont pas admises à en douter. On leur inculque comme évidence que leurs états ne veulent pas la guerre mais qu'ils doivent se préparer à se défendre... car le monde occidental qu'ils disent "capitaliste" leur est présenté comme préparant une agression. On organise donc un mouvement pour la paix qui n'a pas pour but de se livrer chez eux à une propagande qu'ils déclarent inutile (puisque leurs gouvernements sont vertueux!) mais de mener une propagande contre la guerre dans les pays occidentaux..." J. LECLERCQ, 'L'Eglise et la paix' dans PAX CHRISTI, mouvement catholique international pour la paix, Bruxelles, janvieravril 1960, p. 1, c. 2.

<sup>53. &#</sup>x27;Pour la paix dans le monde' dans PAX CHRISTI,... Janvier-avril 1962, pp. 10-11.

toutes tendances et reçoit le soutien des grandes organisations syndicales.<sup>54</sup>
La Libre Belgique marque aussitôt une opposition radicale à ces initiatives...<sup>55</sup>

# 2.4.2. Une réalité différente au Nord et Sud du pays

Du point de vue de l'origine communautaire des premiers membres de Pax Christi, la répartition Nord-Sud est équilibrée. Mais l'hétérogénéité du catholicisme belge, minoritaire en Wallonie et majoritaire en Flandre<sup>56</sup>, conférera à la section belge de Pax Christi une structure et des orientations inadaptées aux aspirations de la base wallonne, pourtant majoritaire au sein de la section belge.

Pax Christi est un organisme unitaire.<sup>57</sup> En ce qui concerne l'exercice des fonctions centrales, l'équilibre linguistique doit être respecté.<sup>58</sup> Mais si une délégation (laïque et ecclésiastique) est effectivement mise en place dans tous les diocèses du pays, avant 1958<sup>59</sup>, il n'y a ni secrétariat, ni activité en Flandre, l'opinion y étant plus réticente à l'implantation de Pax Christi. En décembre 1955, Marie-Antoinette Sibenaler écrit à Giovanni Hoyois:

"... Il est convenu avec le chanoine Mombaers que l'on mette petit à petit sur pied un comité d'expression flamande émanant vraiment d'un groupe flamand... il nous faudra beaucoup de démarches avant de trouver quelques personnes flamandes qui voudront bien s'atteler à ce travail... d'autant plus

<sup>54.</sup> J. VAN LIERDE, Op. cit., pp. 14-15.

<sup>55.</sup> Ainsi, à la veille de la manifestation du mouvement en mai 1963: "son seul intérêt... serait qu'elle entraîne les travailleurs des pays soviétiques ou soviétisés à faire la grève dans le même but. Il n'en est pas question, apparemment". La Libre Belgique, 4/5/63, p. 6, c. 2.

<sup>56.</sup> Structures catholiques belges,... p. 8.

<sup>57.</sup> En septembre 1953, Mgr SUENENS décide que lors des assemblées, chaque "interpréteur parlera dans sa propre langue et qu'on lui répondra dans la même langue". Compte rendu de la réunion du Comité d'Action sous la présidence effective de Mgr SUENENS. 2/9/53. Archives de PAX CHRISTI, f. 45, KADOC, Leuven. Cette décision gêne considérablement les Wallons qui, généralement, ne comprennent pas le néerlandais. Interview d'Emilie ARNOULD, Bruxelles, 24/5/88.

<sup>58.</sup> Ainsi, pour chaque responsable wallon nouvellement admis, on cherche automatiquement un 'correspondant' dans la partie flamande du pays. Compte rendu de la réunion du bureau, 9/2/56. Archives de PAX CHRISTI, f. 48, KADOC, Leuven.

<sup>59. &</sup>quot;On dirait que la partie flamande du pays s'organise enfin: bulletin, réunion,..." Lettre de Jeanne DE NAMUR à l'abbé Gielen, 11/3/58. Archives de PAX CHRISTI, f. 8, KADOC, Leuven.

que les Flamands sont beaucoup moins préparés à l'étude de ce problème et d'autre part, ils le traiteront certainement d'une autre manière que les Wallons..."60

Cela signifie que pendant les cinq premières années, il y a, à chaque échelon du pouvoir, un responsable francophone et un responsable néerlandophone à la tête d'un mouvement qui ne fonctionne concrètement qu'en Wallonie! De plus, pendant toute la phase unitaire de la section (jusqu'au début des années septante), il n'y a pas de comité régional en Flandre, à l'exception d'une brève initiative à Anvers (1958-1961) et d'une section à Gand en 1967. Les militants néerlandophones restent ainsi plus fidèles aux directives du cardinal Van Roey et continuent à travailler au sein des autres mouvements catholiques. Par contre, en Wallonie, Pax Christi se répand très largement, sous l'impulsion d'Emilie Arnould, véritable cheville ouvrière des comités locaux. Au cours de cette première période, ils se développent et se structurent à Liège (le mouvement s'y répand très tôt, suite à la diffusion du bulletin français de Pax Christi)<sup>63</sup>, Tournai<sup>64</sup>, Thuin<sup>65</sup>, Namur<sup>66</sup>, et Bruxelles. Ces comités

<sup>60. &#</sup>x27;Lettre de M-A SIBENALER à Giovanni HOYOIS, 12/12/55' dans Fonds Giovanni HOYOIS, f. 1055, Archives relatives à l'Action Catholique, Louvain-la-Neuve.

<sup>61.</sup> Lettre de M.-A. SIBENALER au Ministre DE SCHRYVER. 19/8/58. Archives personnelles du Ministre DE SCHRYVER. Gand. PAX CHRISTI,..., août-septembre 1959, pp. 2-3. Les activités de cette section sont évoquées pour la dernière fois en 1960 dans PAX CHRISTI,..., janvier-avril 1960, p. 3.

<sup>62.</sup> Selon La Revue Nouvelle, "Certains évêques de Flandre s'opposent même à la création de sections locales de Pax Christi par crainte de détourner des énergies des organismes traditionnels." Paphnuce, 'Les catholiques belges et la paix', dans La Revue Nouvelle, Bruxelles, novembre 1969, n°11, p. 397. Si au nord du pays, la base est peu développée, la section y mêne davantage une politique de publications qui portera ses fruits lors de la scission du mouvement. Interview du Chanoine R. GOOR. Charleroi, 11/1/88.

<sup>63.</sup> Le bulletin français est diffusé à Liège dès 1950 : PAX CHRISTI, Croisade internationale de prière pour les nations sous le haut patronage du Cardinal SALIÈGE. Paris (bulletin trimestriel). En 1950, l'Abbé Hubert GIELEN, aumônier des Oeuvres sociales en Ourthe-Amblève s'assure la collaboration de Victor Thewis, responsable des Equipes Populaires et de Gustave Govaers, président régional du M.O.C. Mais à cette époque, le comité national n'est pas encore fondé! Aussi, ce n'est qu'en 1954 que Mgr Kesters, vicaire général et délégué ecclésiastique de Pax Christi pour le diocèse de Liège, reconnaît officiellement la section de Liège. En 1959, l'Abbé Goffinet, professeur au Grand Séminaire de Liège préside le comité. Léon-Ernest HALKIN, professeur à l'Université de Liège, fait également partie de la Section. Les comités régionaux. Groupe de Liège. Archives personnelles d' E. ARNOULD. Bruxelles.

contribueront à animer et diffuser les campagnes de la section nationale auprès de la population wallonne et lanceront également des initiatives propres. Mais les structures de la section belge, très centralisatrices, ne font aucun cas de la base qui n'est pas représentée au niveau national et n'a aucun pouvoir de décision. Dans ces conditions, la centralisation et la 'dualité' du pouvoir freinent la marche des activités et étouffent certaines aspirations wallonnes. Ainsi, dès 1954, des militants de la région de Charleroi souhaitent militer en faveur de l'objection de conscience. A Liège, la section régionale de Pax Christi est confrontée à l'action, plus progressiste, des autres mouvements pacifistes, et notamment à celle du MCP. 69

Cela dit, si la population flamande participe très peu à l'animation du mouvement, lors des collectes menées par Pax Christi, les provinces du Nord sont particulièrement généreuses, une part importante des revenus provenant de Flandre.<sup>70</sup>

Interview du Chanoine Hubert GIELEN, Liège, 13/7/88.

<sup>64.</sup> Le comité y est fondé en 1955 par l'Abbé Michel PAPELEUX, directeur des Oeuvres dans l'arrondissement de Tournai. Les comités régionaux. Groupe de Tournai. Archives personnelles d' E. ARNOULD. Bruxelles.

<sup>65.</sup> Le comité de Thuin est fondé en 1957 et présidé par Maurice DE BACKER, futur président national des Equipes Populaires. Les comités régionaux. Groupe de Thuin. Archives personnelles d' E. ARNOULD. Bruxelles.

<sup>66.</sup> Fondé en 1958, le comité de Namur est animé par l'Abbé Robert KOTHEN, Professeur à l'école sociale et Hélène DE VISSCHER, Directrice de l'Ecole sociale de Namur. Les comités régionaux. Groupe de Namur. Archives personnelles d' E. ARNOULD. Bruxelles.

<sup>67.</sup> Ce comité est fondé en 1958 par Didier POTTER, alors étudiant à Louvain. Les comités régionaux. Groupe de Bruxelles. Archives personnelles d' E. ARNOULD. Bruxelles.

<sup>68.</sup> Lettre de Jeanne DE NAMUR à l'Abbé MONNOM, 7/1/55. Archives de Pax Christi. f. 7. KADOC. Leuven.

<sup>69.</sup> Bien qu'il n'y ait pas de conflit entre les deux organismes, ceux-ci "se disputent les membres". Interview du Doyen Joseph GOFFINET. Liège, 23/1/88.

<sup>70.</sup> En 1956 (13 mai), sur un total de 1.328.881. FB, 51,2 % proviennent de Flandre: Gand, Anvers, Limbourg, Brabant flamand et surtout Bruges (40 %). En Wallonie, c'est Liège (20 %) qui arrive ne tête, suivi du Hainaut (11 %). En 1957 (2 juin), sur un total de 993.800 FB, 53 % viennent de Flandre (Bruges 24 % et Gand 14 %). Vient ensuite la Wallonie: Liège (25 %), puis Bruxelles (10 %). Résultats de la journée du 13 mai 1956. Bruxelles. Résultats de la journée internationale 1957. Bruxelles. Archives de PAX CHRISTI, ff. 38-39. KADOC, Leuven. Les chiffres précités ne doivent pas être considérés comme définitifs car en cours d'année, la section belge reçoit d'importants dons individuels qui ne sont pas repris dans ces

Au cours de cette première période, le 'problème communautaire' n'existe que de façon latente et n'est pas ouvertement soulevé. Ce n'est qu'au cours de la décennie suivante que de nouveaux éléments, internes et externes au mouvement, viendront cristalliser les divergences.

# 2.5. Une campagne 'accomplie': l'avenir du Congo et du Ruanda-Urundi (1957-1961).

Certains ouvrages, évoquant l'histoire de la section belge de Pax Christi, affirment qu'avant le renouveau apporté par le Concile Vatican II, le mouvement n'a mené aucune action politique. <sup>71</sup> Certes, la section ne s'avance guerre sur le terrain de l'objection de conscience ou du désarmement. Mais la campagne en faveur de l'émancipation du Congo et du Ruanda-Urundi, s'insérant dans la mouvance des milieux progressistes de l'Eglise catholique, se situe bien sur le plan politique.

# 2.5.1. L'opinion belge et la décolonisation

Lorsqu'en 1955, Jef Van Bilsen publie son 'Plan de trente ans'<sup>72</sup>, celui-ci est rejeté avec indignation par presque tous les milieux belges et coloniaux. <sup>73</sup> En effet, sur le plan scientifique, les recherches universitaires s'attachaient alors à l'amélioration des techniques et de l'administration

montants.

<sup>71.</sup> Dans un chapitre introductif consacré à l'émergence des sections nationales des mouvements pacifistes en Belgique, P. Stouthuysen écrit: "Pendant longtemps, Pax Christi resta un mouvement essentiellement spirituel centré sur la prière et la réconciliation. Ce n'est qu'au début des années septante qu'il pris une dimension plus politique, sous l'influence d'une série de changements survenus au sein de l'église catholique." P. Stouthuysen, Les mouvements de paix en Flandre..., p. 6.

<sup>72.</sup> Celui-ci prévoyait une période d'émancipation de trente ans au terme de laquelle le Congo pourrait se structurer politiquement et connaître une indépendance réelle sans subir de 'contre-coup' néfaste. Interview de Jef VAN BILSEN. Kraainem, 23/3/88.

<sup>73.</sup> L'auteur avait déjà lancé cette idée en octobre 1954 lors d'une conférence donnée à l'Institut de formation sociale coloniale à Bruxelles. Et deux mois plus tard, la Commission du Conseil de la Tutelle des Nations Unies propose également un délais de vingt-cinq ans au terme duquel les autorités belges reconnaîtraient l'indépendance du Congo. En décembre 1955, le plan est publié en Néerlandais dans le Gids op Maatschappelijk Gebied, mensuel de l'ACW et en février 1956, paraît la publication française. J. VAN BILSEN, 'Un plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge', extrait des Dossiers de l'Action Sociale Catholique, Courtrai, février 1956, pp. 1-2 (notes de l'éditeur). J. VAN BILSEN, Congo 1945-1965. La fin d'une colonie, Bruxelles, 1993.

coloniale sans critiquer ni mettre en cause la permanence du système.<sup>74</sup> Il en était de même sur le plan politique: en 1956, les trois grands partis belges tiennent un congrès sur la question du Congo et aucun d'entre eux n'envisage l'éventualité d'une indépendance.<sup>75</sup>

Seule l'Eglise se montre favorable à une émancipation progressive de la colonie belge. En effet, celle-ci avait déployé un grand effort d'évangélisation, envoyé de nombreux missionnaires et formé un clergé indigène. Elle avait également organisé un réseau d'enseignement catholique et fondé l'université de Lovanium en 1954. Mais en 1956, le gouvernement libéral-socialiste 'riposte' en créant une université d'Etat à Elisabethville. Face à la concurrence des institutions laïques, l'Eglise juge préférable de soutenir les revendications d'autonomie des élites congolaises issues de ses propres établissements. To

La section belge de Pax Christi va dès lors suivre le mouvement des cercles catholiques avancés. Elle s'assure entre autres la collaboration du Professeur Malengreau, de l'UCL, du Père Mosmans, Provincial des Pères Blancs, de Raymond Scheyven, Ministre des Affaires économiques du Congo en 1960 et surtout, de Jef Van Bilsen. Considéré comme un véritable paria par les instances officielles belges, ce dernier cherche une audience au sein des groupements favorables à ses options. Et parmi ceux-ci, Pax Christi constitue une tribune qui lui permet de s'exprimer et d'atteindre un public déterminé. La section belge entame ainsi une campagne en faveur de l'émancipation du Congo et du Ruanda-Urundi: celle-ci est lancée en 1957 alors que le 'Plan de trente' ans est vilipendé de toutes parts et culminera deux ans plus tard, lorsque les émeutes de Léopoldville donnent lieu à la promesse d'indépendance 'sans atermoie-

<sup>74.</sup> C. YOUNG, Introduction à la politique congolaise, Bruxelles, 1968, pp. 30 et 45.

<sup>75.</sup> C. YOUNG, Op. cit., p. 20.

<sup>76.</sup> En 1958, on estime que le Congo compte plus de cinq millions de chrétiens dont 80 % sont catholiques. Environ 500 prêtres africains sont ordonnés et leur nombre augmente de 35 à 40 par ans. C. Young, Op. cit., p. 13. Il y a par ailleurs deux évêques indigènes avant l'indépendance du Congo: Mgr BIGIMWANI (Rwanda) est sacré le 1er juin 1952 et Mgr MALULA, le 20 septembre 1959 à Léopoldville (renseignements communiqués par le Conseil des Ordres Missionnaires, Bruxelles et Vivant Univers, A.S.B.L., Grands Lacs, sous la responsabilité des Pères Blancs, Namur).

<sup>77.</sup> C. YOUNG, Op. cit., pp. 13, 14 et 62; X. MABILLE, Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement, Bruxelles, 1986, pp. 191-192.

<sup>78.</sup> Interview de Jef VAN BILSEN. Kraainem, 23/3/88.

ments funestes' faite par le Roi.

# 2.5.2. La formation d'un laïcat majeur au Congo belge

Alors que dans la plupart des territoires britanniques et français, un processus de décolonisation est déjà amorcé, la pensée nationaliste congolaise ne prend réellement forme qu'en 1958.<sup>79</sup> Ce développement tardif est en partie lié au grand isolement de la population: celle-ci est privée de contacts avec l'extérieur.<sup>80</sup> De plus, elle ne compte que très peu d'universitaires laïcs<sup>81</sup> susceptibles de revendiquer une autonomie politique ou d'occuper des postes de responsabilité. Aussi, de 1957 à 1960, la section belge mobilise-t-elle toute son énergie à la formation d'une élite congolaise et développe plusieurs niveaux d'action, coordonnés par la 'commission Congo'.<sup>82</sup>

#### 2.5.2.1. Octroi de bourses d'étude

La 'commission Congo', chargée de sélectionner candidats et d'organiser les séjours en Belgique, conçoit plusieurs formes de bourses: inscription à l'université, dans une école supérieure ou stage dans une institution catholique. En 1957, le premier boursier accueilli par Pax Christi n'est autre que Joseph Ileo, alors directeur de Conscience Africaine. Conscience Africaine est un groupe d'intellectuels africains lié aux cercles catholiques progressistes. Celui-ci publie en 1956 un manifeste proche du plan de Jef Van Bilsen, Après l'indépendance, Joseph Ileo occupera

<sup>79.</sup> C. YOUNG, Op. cit., p. 140.

<sup>80.</sup> L'obtention d'un passeport pour l'étranger est laborieuse : outre le versement d'une caution de mille dollars, le Congolais doit obtenir une autorisation de l'administration belge. C. YOUNG, *Op. cit.*, p. 142.

<sup>81.</sup> Si l'on fait abstraction des étudiants en théologie, ce n'est qu'en 1952 qu'un premier Congolais est admis à l'Université de Louvain. En 1959, il n'y a encore que quinze universitaires africains en Belgique. Quant aux universités autochtones, elles sont rationnées en étudiants puisque chaque année, moins de deux cents Congolais pourvus de diplômes d'humanités sortent de l'enseignement secondaire. C. YOUNG, Op. cit., pp. 62 et 142.

<sup>82.</sup> Cette commission est dirigée par Guy MALENGREAU et Denise HAROU en est la secrétaire. En font également partie: Jef VAN BILSEN, Jean DELFOSSE, de La Revue Nouvelle, l'Abbé LERMERCIER, les membres du bureau de Pax Christi et des étudiants africains.

<sup>83.</sup> Bilan d'activité de la section belge 1956-1957. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/2, KADOC, Leuven.

plusieurs ministères successifs au sein des gouvernements centraux.<sup>84</sup> Selon Emilie Amould, plusieurs boursiers de Pax Christi feront également partie du *Collège des Commissaires* (septembre 1960 – février 1961).

A l'origine, la section vise surtout à réunir des étudiants africains en vue de l'Exposition Universelle de 1958. Cet événement se révèle en effet capital pour l'avenir de la colonie belge, les élites africaines ont enfin l'occasion de sortir de leur isolement. Le Congrès international de Pax Christi qui a lieu la même année à Louvain cautionne les activités de la section belge. La rencontre est abondamment commentée dans la presse mais La Libre Belgique ne mentionne pas la campagne de Pax Christi en faveur du Congo.... 86

Peu à peu, alors que les événements se précipitent, d'autres organismes se spécialisent dans la formation de cadres congolais.<sup>87</sup> Et ne souhaitant pas faire 'double emploi', la section belge cesse les activités dans ce domaine en 1961. En 1962, un bilan est dressé: en trois ans, environ cinquante bourses ont été octroyées par Pax Christi qui fut l'un des pionniers dans le domaine de la formation des cadres africains.<sup>88</sup>

## 2.5.2.2. Campagne d'opinion

"L'opinion publique est une force. Elle peut contraindre les dirigeants de pays ou de conférences internationales. Cette opinion, c'est nous."89

Pour la première fois, la section belge se présente comme un organisme de pression et ce, presque dix ans avant que le mouvement international ne se définisse officiellement comme tel.

En 1957, la 'commission Congo' édite et diffuse une note d'étude afin

<sup>84.</sup> X. MABILLE, Op. cit., p. 291; C. YOUNG, Op. cit., pp. 36, 42, 139, 154, 188-189.

<sup>85.</sup> C. YOUNG, Op. cit., pp. 140 et 350.

<sup>86.</sup> La Cité. 22/6/58, p.2, c.8; 5/8/58, p.4, c.7 et 8; 6/8/58, p.4, c.6 et 7; 7/8/58, p.4, c.4 et 5; 8/8/58, p.4, c.6 et 7. La Libre Belgique. 5/8/58, p.6, c.4 et 5; 7/8/58, p.8, c.3 et 4; 8/8/58, p.7, c.1 et 2.

<sup>87.</sup> Fonds catholique des bourses, bourses octroyées par le gouvernement, 'Entraide et Fraternité', ...Rapport de la réunion du comité. Bruxelles, 18/9/61. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/2, KADOC, Leuven.

<sup>88.</sup> Réunion du comité de liaison à Paris, le 10/2/62. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/2, KADOC, Leuven.

<sup>89.</sup> Relations humaines entre Belges et Africains au Congo et au Ruanda-Urundi. Note de travail de la 'Commission Congo', Bruxelles, 1957, p. 3.

de sensibiliser l'opinion belge au 'Plan de trente ans' de Jef van Bilsen. Oces idées sont également répandues dans le Bulletin francophone qui publie de temps à autres des articles du Courrier d'Afrique, quotidien catholique de Léopoldville et de Présence Africaine, dont le rédacteur en chef, Joseph Ngalula se joint aux promoteurs de Conscience Africaine en 1956.

S'inspirant de la déclaration des évêques du Congo et du Ruanda-Urundi de 1956, la section belge propage la position de l'Eglise: celle-ci est favorable à l'émancipation de la colonie et limite son rôle à une caution strictement morale. Se dégageant ainsi de toute contingence temporelle, l'épiscopat congolais cherche aussi à ne pas apparaître, après l'indépendance, comme l'un des éléments de l'ancien système colonial.

Face aux nombreuses critiques<sup>92</sup> que provoque la campagne menée en faveur de la formation d'un laïcat majeur au Congo belge, la section évoque le spectre du communisme, les pays de l'Est offrant également des bourses.<sup>93</sup> Elle publie également les communiqués de l'association belge pour les Nations Unies et en 1958, celle-ci rappelle que la Belgique n'a toujours pas condamné la politique d'apartheid et que son attitude vis-àvis du Congo et du Ruanda-Urundi:

"aboutira à polariser contre la Belgique les critiques souvent malveillantes de toutes les puissances anticolonialistes... nos intérêts nationaux seraient

<sup>90.</sup> Trois mille exemplaires sont diffusés. E. ARNOULD, 'Pax Christi en Belgique' dans *PAX CHRISTI*.... août-septembre 1959, p.4, c.2.

<sup>91.</sup> PAX CHRISTI, ..., décembre 1958, p. 6; avril-août 1960, p. 2; C. YOUNG, Op. cit., pp. 139-140.

<sup>92. &</sup>quot;Certains lecteurs ne comprennent pas le rapport entre 'Etranger, mon frère' et la campagne au Congo..." E. ARNOULD, 'Editorial', dans PAX CHRISTI..., août 1958, p. 1, c. 1. "Les critiques provenaient surtout d'anciens coloniaux et de certains milieux de la masse belge... d'abord le fait d'être un mouvement d'opinion: c'était assez nouveau et on en avait toujours un peu peur... Nous allions à contre courant parce que donner des bourses, ce n'était pas compris. Les gens trouvaient que c'était de l'argent jeté, que c'était trop tôt et que les Congolais n'étaient pas en état de faire des études supérieures..." Interview de Denise HAROU, Bruxelles, 26/4/88.

<sup>93. &</sup>quot;Il n'y a pas que l'ONU et l'UNESCO et la plupart des institutions internationales qui accordent ces bourses, nous savons aussi que c'est le grand moyen utilisé par Moscou pour organiser systématiquement son rayonnement international. Les communistes n'ont pas besoin de la bombe atomique pour conquérir l'Asie et l'Afrique: ils s'y prennent d'une manière plus pacifique mais aussi plus efficace..." PAX CHRISTI..., mai 1958, p. 3.

mieux défendus par une politique plus hardie..."94

Par l'entremise de Raymond Scheyven, Pax Christi introduit en 1958 une demande auprès du gouvernement belge afin qu'il délivre également des bourses d'étude aux Congolais, mais cette démarche ne donne aucun résultat immédiat.<sup>95</sup>

La section dénonce également les comportements racistes envers les Congolais et déclare, lors des émeutes de Léopoldville:

"Il eût fallu être moins utile et plus aimé... l'Etat de subalterne n'a jamais engendré le sens des responsabilités... L'Africain envisage le seul moyen qui lui rendra sa dignité: la libération d'une tutelle... qu'on ne leur reproche pas d'avoir des illusions... personne en croit intégralement à l'expérience d'autrui... un Etat jeune a le droit d'être imparfait." <sup>96</sup>

La Cité consacre une place importante aux activités de Pax Christi et soutient de plus en plus clairement ses objectifs. Fa Libre Belgique est beaucoup plus réservée: avant 1959, il n'y a aucun écho de la campagne en faveur du Congo et les articles sont extrêmement brefs. Le quotidien évoque néanmoins les activités du mouvement international, dont les campagnes ne concernent pas la politique belge.

La campagne d'opinion entamée par Pax Christi se clôture par un geste

<sup>94.</sup> PAX CHRISTI..., décembre 1958, p. 7.

<sup>95.</sup> Réunion du Comité. Bruxelles, 9/9/58. Archives de PAX CHRISTI, f. 17/2, KADOC, Leuven.

<sup>96. &#</sup>x27;Pour parer aux lendemains incertains: le dynamisme chrétien (repris de "Temps nouveaux d'Afrique"), considérations groupées et remaniées', dans PAX CHRISTI..., février-mars 1959, p. 4.

<sup>97.</sup> Le MOC ayant commencé à attribuer des bourses d'études aux Congolais quelques années avant Pax Christi, La Cité est d'emblée favorable à l'action du mouvement. 'La journée d'étude de Pax Christi.' 'C'est l'heure de la rencontre des peuples', dans La Cité, 23/3/59, p.4, c. 4-6. 'Au lendemain de la Table Ronde, une journée d'étude de Pax Christi', dans La Cité, 22/2/60, p.6, c. 3. 'En présence de Mgr MALULA. La journée d'étude de Pax Christi', dans La Cité, 23/2/60, p.8, c. 3-4. Sur le mouvement international: 'A Genève le congrès international de Pax Christi. Mlle ARNOULD élue présidente', dans La Cité, 29 et 30/10/60, p. 2, c. 4. 'Une lettre pastorale du Cardinal Feltin', dans La Cité, 1/11/560, p.1, c. 4-6; p.3, c. 2-3.

<sup>98. &#</sup>x27;La journée d'étude de Pax Christi', dans La Libre Belgique. 12/5/59, p.6, c. 4; 'Une journée de Pax Christi sur les problèmes internationaux', dans La Libre Belgique, 5/2/60, p.6, c. 6. Sur le mouvement international: 'Ouverture à Genève du congrès international de Pax Christi', dans La Libre Belgique, 29 et 30/10/60, p.6, c. 5. 'Fin du congrès de Pax Christi à Genève', dans La Libre Belgique, 1/11/60, p.9, c. 8.

public hautement symbolique: au lendemain de la conférence de la Table Ronde, le mouvement organise au Sablon une messe une messe bantoue célébrée par Mgr Malula. Plusieurs leaders congolais y sont présents: Joseph Ileo, Isaac Kalonji et Patrice Lumumba.<sup>99</sup>

# III. ESSOR DE PAX CHRISTI EN BELGIQUE FRAN-COPHONE: L'OUVERTURE DE 'PACEM IN TERRIS' (1963-1970)

## 3.1. Un climat d'ouverture

Trois facteurs permettront l'essor de la section francophone belge de Pax Christi. Sur le plan théologique, l'encyclique 'Pacem in Terris', sur le plan international, l'avènement de la 'coexistence pacifique', en Belgique, l'extension de la pratique du pluralisme et au sein du monde catholique, la personnalité de Mgr. Suenens, qui devient cardinal en janvier 1962 sont autant d'événements libérateurs qui favoriseront le développement et l'ouverture de Pax Christi. Cela dit, nous verrons que cette ouverture reste relative, la position de la section n'en demeurant pas moins délicate:

"Le catholique qui s'engage pour la paix est attaqué à droite et à gauche, les uns le critiquent âprement parce que soi-disant, il fait le jeu des communistes et les autres, parce qu'il n'est pas assez engagé..."100

# 3.1.1. L'aggiornamento

Avec l'encyclique 'Pacem in terris' promulguée par Jean XXIII en avril 1963, s'ouvre, dans le climat général du Concile Vatican II, une phase d'aggiornamento, c'est-à-dire de mise à jour de l'Eglise catholique face au monde moderne. 'Pacem in terris' comporte en effet un caractère fondamentalement existentiel susceptible de transformer le monde catholique. Pour Pax Christi, l'encyclique revêt une importance considérable puisqu'elle devient la 'charte officielle' de la section belge. Dans son manifeste de novembre 1963<sup>101</sup> celle-ci adopte le concept de

<sup>99.</sup> Mgr MALULA avait cautionné le manifeste de Conscience Africaine de 1956.
C. YOUNG, Op. cit., pp. 139-140.

<sup>100.</sup> Note pour 'Justitia et Pax', avril 1969. Archives de PAX CHRISTI, f. 19/2, KADOC. Leuven.

<sup>101.</sup> Manifeste de Pax Christi. supplément au bulletin de Pax Christi, 15 novembre 1963, 12 p.

'paix positive' qui englobe et dépasse l'absence de guerre et s'ouvre à la collaboration avec les non croyants.

## 3.1.2. La coexistence pacifique

L'ère de la coexistence pacifique qui apparaît vers 1960 amplifie la portée de 'Pacem in terris', le politique et le religieux se rejoignant dans un même souci de paix et de compréhension mondiale. C'est ainsi que le soutien de Pax Christi à la politique du Ministre Harmel prendra toute sa signification:

"Le courant d'idée, vous le trouviez déjà dans 'Pacem in Terris' et je m'y suit souvent référé. Par conséquent, Pax Christi avait suffisamment attiré l'attention sur 'Pacem in Terris' pour que le courant d'idée soit véhiculé en Belgique, auquel pour ma part j'attachais une grande importance... Nous avons connu une période privilégiée et nous nous en sommes bien servi au moment où la pacification devenait possible. C'était vers les années 65 à 73. Après cela, il y a eu (comme s'il y avait des 'mauvaises humeurs' et des 'bonnes humeurs' en alternance entre les très grands Etats) les mêmes 'mauvaises humeurs' aux USA et en URSS que l'on avait connues vers les années cinquante au moment du maccarthysme et du stalinisme."

# 3.1.3. En Belgique: extension de la pratique du pluralisme

En Belgique également, on observe sur le plan socio-politique une atmosphère de détente. Suite à la conclusion du Pacte scolaire de 1958, des partis considérés comme anticléricaux s'ouvrent à l'électorat chrétien<sup>103</sup> et inversement, après le décès du cardinal Van Roey en 1961, l'anti-socialisme traditionnel se manifeste avec moins d'acuité dans la sphère catholique. <sup>104</sup> Mgr Suenens, qui administre l'archidiocèse dès le mois d'août 1961, prend possession du siège archiépiscopal de Malines le 24 janvier 1962. Sa personnalité beaucoup plus ouverte que celle de son prédécesseur, et son rôle au sein du Concile Vatican II, contribueront

<sup>102.</sup> Interview du Ministre Pierre HARMEL. Bruxelles, 4/2/88.

<sup>103.</sup> X. MABILLE, Op. cit., pp. 340-342.

<sup>104.</sup> M. CLAEYS-VAN HAEGENORENN, 'L'Eglise et l'Etat au XX° siècle', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 3/12/71, C.H. n° 542-543, pp. 13-14. Voir aussi le chapitre intitulé 'Sécularisation et montée de l'esprit critique au sein de l'Eglise' dans P. PASTURE, 'L'Etat-providence (1960-1973)', dans Histoire du mouvement ouvrier..., T. 1, pp. 324-332.

au climat d'ouverture qui s'amorce au sein du monde catholique belge. <sup>105</sup> Dans la ligne de Vatican II, les organisations chrétiennes s'orientent peu à peu vers une finalité pastorale et temporelle. Même si le poids des structures et des anciens clivages est toujours présent, ces transformations internes à la société belge ne peuvent qu'être favorables à l'essor de Pax Christi d'autant plus qu'à l'époque, le taux de pratique religieuse n'a pas encore régressé de façon spectaculaire. <sup>106</sup>

# 3.2. L'action concrète en faveur de la paix

Dès 1953, la section belge s'attache à la diffusion de 'Pacem in terris' et milite, de 1965 à 1969, en faveur de la coopération au développement et de la détente et, de 1970 à 1972, en faveur de l'objection de conscience. Nous envisagerons ici la structure qui permettra à l'aile francophone de la section de mener ses campagnes (la 'commission des chrétiens engagés') ainsi que l'action en faveur de la détente dans le cadre de la 'doctrine Harmel'.

# 3.2.1. En Belgique francophone: la 'commission des chrétiens engagés'

Au cours de cette période, l'aile francophone de Pax Christi se développe. De nouveaux militants entrent au Comité national et notamment, Urbain Vanderschraege, ancien président national de la JOC et alors président du Conseil catholique de la jeunesse et Jean Raes, s. j., professeur aux Facultés Universitaires de Namur. Les comités régionaux prennent un essor considérable: alors que les comités déjà évoqués (Liège, Tournai, Thuin, Namur et Bruxelles) continuent à se développer, de nouvelles sections apparaissent à Arlon<sup>107</sup>, Mons<sup>108</sup>, Charleroi<sup>109</sup>, Ath<sup>110</sup> et

<sup>105.</sup> En 1962, "le climat de l'Eglise permet une plus grande liberté de parole. Selon la remarque du chanoine AUBERT, les conceptions pastorales de Mgr SUENENS, le nouvel archevêque de Malines, ne sont pas aussi étroitement liées que chez son prédécesseur à des institutions de type confessionnel; en outre, à l'aube du Concile, l'évolution de la pensée religieuse s'oriente nettement vers la prise de conscience de l'autonomie du temporel." P. SAUVAGE, 'Introduction' dans J. LECLERCQ, Les catholiques..., pp. 48-49.

<sup>106. &#</sup>x27;Structures et évolution du "Monde catholique" en Belgique', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 10/2/67, C.H. n° 352-353-354, pp. 48-49.

<sup>107.</sup> Ce comité est fondé en 1964 par Victor-Albert AUGUSTUNS, frère mariste et professeur à l'Institut des Frères Maristes d'Arlon. Les comités régionaux. Comité d'Arlon. Archives personnelles d' E. ARNOULD, Bruxelles.

<sup>108.</sup> La section montoise est fondée en 1966 par Claude VAN HOOF, des Equipes Populaires. Ce comité travaille également au sein du 'Cornité pluraliste des forces de

Mouscron. En 1965, le secrétariat national obtient également de Mgr Himmer la constitution d'un comité diocésain de Pax Christi pour le Hainaut. Or, c'est à l'échelle locale que le désir d'une collaboration avec les non croyants se fait sentir avec le plus d'acuité, d'autant plus que Pax Christi demeure l'organisation pour la paix la plus liée à l'Eglise et la moins audacieuse dans ses prises de position. Cela dit, au cours de cette période, la vitalité de la base wallonne sera telle qu'elle parviendra à imposer à la section nationale des revendications particulièrement progressistes, sous-entendant un désarmement unilatéral. 112

Afin de rencontrer ces aspirations wallonnes, Pax Christi met en place la 'Commission des chrétiens engagés'. Cette commission, dont l'idée est suggérée par Jean Bouhy, développe un procédé ingénieux: Pax Christi, tout en se conformant aux directives de la hiérarchie pourra mettre une partie de ses potentialités à la disposition d'instances neutres ou laïques. La commission vise en effet à soutenir les membres de la section désirant rester fidèles à leur foi à travers un engagement individuel dans des

paix' avec le MCP et l'UBDP Les comités régionaux. Comité de Mons. Archives personnelles d' E. ARNOULD, Bruxelles.

<sup>109.</sup> La création du comité régional de Charleroi est le résultat d'une initiative pluraliste: celui-ci est né des activités pacifistes de la 'Maison de la paix', fondée par l'abbé Paul CARETTE, membre du MIR et de l'UBDP. Le Chanoine GOOR anime ces réunions et c'est en 1968 qu'une section locale de Pax Christi est créée sous la responsabilité du chanoine Albert STEVAUX, doyen principal de Charleroi. Les comités régionaux. Comité de Charleroi. Archives personnelles d'Emilie ARNOULD, Bruxelles.

<sup>110.</sup> Fondée en 1969 par Marie-Henriette ECHTERBILLE, enseignante. Les comités régionaux. Comité de Ath. Archives personnelles d' E. ARNOULD, Bruxelles.

<sup>111.</sup> Cette initiative a pour but de réunir de façon ponctuelle tous les comités du Hainaut. Les comités régionaux. Comité diocésain du Hainaut. Archives personnelles d' E. ARNOULD, Bruxelles.

<sup>112.</sup> En 1967, après la promulgation de l'encyclique 'Popularum Progressio', Pax Christi lance une campagne qui s'intitule 'Un jour de guerre pour la paix' et qui, dans la ligne d'un projet de loi déposé par six parlementaires belges (Messieurs LAROCK et GLINNE (PSB), DEWULF et CLAEYS (CVP), SAINTRAINT et CALIFICE (PSC), demande de distraire des dépenses militaires le coût d'un jour de guerre pour l'affecter au développement. Ce programme, qui s'adresse uniquement aux gouvernements de l'Ouest, sous-entend un désarmement unilatéral et n'aura pas de suite. E. ARNOULD. Visite chez le Ministre HARMEL. 26/7/67. Quelques réflexions. Archives de PAX CHRISTI, f. 53, KADOC, Leuven. A ce sujet, Emilie ARNOULD écrit au Ministre HARMEL: "Nous avons été obligés, sous la pression des comités régionaux d'ajouter à notre campagne un objectif concernant la mise en place d'un fonds mondial grâce au désarmement..." Lettre d'Emilie ARNOULD au Ministre HARMEL. 24/10/67. Archives de PAX CHRISTI, f. 53, KADOC, Leuven.

organismes pluralistes. Cette initiative qui est uniquement wallonne est définitivement mise en place en 1964: Emilie Arnould et le chanoine Goor en prennent la direction. Plusieurs indices semblent démontrer que ce projet est déjà conçu à la fin des années cinquante. 113

La 'commission des chrétiens engagés' remplit trois grands objectifs. Elle permet en premier lieu aux militants de Pax Christi de s'engager dans des manifestations et des mouvements pluralistes, tels le 'mouvement du 8 mai', déjà évoqué, la 'marche anti-atomique'<sup>114</sup>, le Comité de coordination des forces de Paix<sup>115</sup>, qui donnera lieu à la création du CEDAP<sup>116</sup> et du CPD<sup>117</sup> et le 'Comité national Vietnam'.<sup>118</sup>

<sup>113.</sup> En 1954, Emilie ARNOULD est membre d'un centre pour les pays sous-développés créé suite à une proposition de loi du sénateur socialiste ROLIN. Les pays sous-développés: 'Une initiative neutre en Belgique', Note d'Emilie Arnould pour Pax Christi. 5/7/55. Archives de PAX CHRISTI, f. 80, KADOC, Leuven. L'abbé LEMERCIER est membre du conseil d'administration du CPF (Centre Pluraliste Familial) et lorsque le chanoine GOOR adhère à la section en 1961, il est membre de l'Association pour le progrès social (ou se trouvaient des dirigeants nationaux de tendances socialiste, chrétienne et libérale). E. ARNOULD, Le Chanoine GOOR. Un prêtre au service du peuple, au service des peuples. Bruxelles, 1975, p. 6. En 1960, on peut lire dans le bulletin francophone: "Il faudrait que Pax Christi crée une commission qui prendrait contact avec les autorités pour développer une collaboration avec des mouvements chrétiens, non chrétiens et internationaux." PAX CHRISTI, ... janvier-avril 1960, p. 9.

<sup>114.</sup> La première 'marche anti-atomique' avait été organisée le 10 avril 1960 à l'instigation de la JGS (Jeune Garde Socialiste), de la JC (Jeunesse Communiste) ainsi que d'autres mouvements de gauche. Au fil du temps la 'marche' devient politiquement plus neutre puisque des organismes sociaux chrétiens y adhèrent également (JECF, JOC, KAJ, JEC, ...). Le mouvement réclame principalement la cessation des essais nucléaires et un désarmement total, simultané et contrôlé. Une base relativement large est mobilisée: en 1963, 10.000 personnes participent à la marche. J. VAN LIERDE, Op. cit., pp. 15-17.

<sup>115.</sup> Présidé par Maurice DE BACKER, fondateur de la section thudinienne de Pax Christi, ce comité rassemble des membres de plusieurs instances (Equipes Populaires, FGTB, UBDP, Pax Christi,...); Rosie HOLLANDER, secrétaire générale de l'UBDP en fait également partie. Compte rendu de la réunion de la commission des chrétiens engagés. 15/5/65. Archives de PAX CHRISTI, f. 95, KADOC, Leuven.

<sup>116.</sup> Le Centre d'Etude et de Documentation de l'Action pour la Paix publie un mensuel d'information à caractère pluraliste. A. GERARD, Op. cit., p. 8.

<sup>117.</sup> La Concertation Paix et Développement, au sein de laquelle les membres des différents mouvements lancent des actions communes (manifestations, pétitions,...) jouera un rôle important dans les années quatre-vingts, lors de la crise des euromissiles.

<sup>118.</sup> P. MOREAU. Op. cit., pp. 296-297.

Elle permet en second lieu d'organiser des séances d'information afin d'éclairer les catholiques qui, se trouvant dans des structures pluralistes, ne savent pas quel point de vue adopter. <sup>119</sup> Inversement, la commission envisage comment les documents pontificaux peuvent être perçus par les organismes pluralistes. En 1968, les conclusions suivantes sont émises:

"Certaines méthodes de l'Eglise sont contraires au dialogue... On y trouve encore une conception traditionaliste de la vérité, plus qu'une vérité existentielle à découvrir... ce qui est difficile à admettre pour un incroyant." <sup>120</sup>

En troisième lieu, sur le plan international et en liaison avec la politique du Ministre Harmel, elle permet à plusieurs membres de la section belge de se rendre à des conférences pour la paix organisées dans les pays de l'Est. Parmi celles-ci, citons la 'Berliner Konferenz' lancée en 1965 à l'initiative de catholiques de RDA. Cette instance, qui s'inspire de 'Pacem in terris', est un lieu de rencontre et de débats entre les catholiques européens de l'Est et de l'Ouest. 121 Deux membres de Pax Christi, le chanoine Goor et Nicolas Hilgers, alors président diocésain de l'ACI, s'y rendent régulièrement. Le chanoine Goor devient également observateur permanent à la présidence du 'Conseil Mondial de la paix' (CMP), à dominante communiste. Parmi ses initiatives les plus spectaculaires, citons la mise en place des "Assemblées de représentants de l'opinion publique pour la sécurité et la coopération européenne". 122 Suite à ses nombreuses initiatives en faveur de la détente, il recevra en 1974 le 'Prix Joliot Curie', décerné par le CMP et en 1975, le 'Prix Lénine de la Paix' lui sera décerné. Sur ce point, les réactions seront passionnées: La Cité<sup>123</sup> le félicitant cordialement, La Libre Belgique

<sup>119. &</sup>quot;Il faut éviter de courir après l'actualité mais en même temps, il faut aussi éclaircir les points de vue et définir une ligne de conduite avant que les partis politiques n'aient pris position." Compte rendu de la réunion de la commission des chrétiens engagés. 11/6/66. Archives de PAX CHRISTI, f. 95, KADOC, Leuven.

<sup>120.</sup> Compte rendu de la réunion de la commission des chrétiens engagés. 14/12/68. Archives de PAX CHRISTI, f. 95, KADOC, Leuven.

<sup>121.</sup> C. FRANK (Centre d'Etudes européennes, UCL), 'La Berliner Konferenz... une passerelle entre l'Est et l'Ouest', dans *PAX CHRISTI*,... 1975, n° 1, pp. 13-14.

<sup>122. &#</sup>x27;La Belgique et la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Rôle et conduite d'un petit pays.' dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, 9/1/75, n° 707, p. 22.

<sup>123. &</sup>quot;... Le chanoine Goor a déclaré: il est clair pour un ecclésiastique que recevoir un Prix Lénine est, de premier abord déconcertant... il est exact qu'étant

s'abandonnant à des considérations calomnieuses. 124

Des manifestations telles que la Berliner Konferenz soulèvent évidemment des objections: celle-ci a reçu l'approbation officielle des Etats socialistes et selon certains, une asymétrie apparaît lors des débats. Les participants de l'Est reproduisant les thèses officielles de leurs Etats, écraseraient les délégations occidentales. Ces dernières, en raison de leur composition hétérogène et de la diversité des idéologies représentées, auraient moins de poids lors des discussions. Ainsi, en 1966, le cardinal Dopfner de la RDA écrit une lettre de mise en garde au cardinal Suenens. 125 Toutefois, en 1969, lors de la tenue à Vienne de la 'Conférence non gouvernementale pour la sécurité et la coopération européenne' (CSCE), dont l'idée est émise pour la première fois en 1954 par l'Union Soviétique, le chanoine Goor et Jean Godfrin, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, font partie de la délégation belge, fondamentalement pluraliste. 126 Et à cette occasion, Mgr Descamps approuve et soutient la démarche de ces membres de Pax Christi. 127

aumônier national de 'Pax Christi' francophone, j'ai été amené à prendre contact avec le Conseil Mondial de la Paix... Mais d'accord avec les dirigeants, j'y siège en tant qu'observateur... En terminant, le chanoine Goor a déclaré qu'il ignorait tout des conditions dans les quelles s'effectuera la remise du prix pour l'attribution duquel 'La Cité' le félicite très chaleureusement". 'Le prix Lénine de la Paix au chanoine Goor', dans La Cité, 2/5/75, p.1, c. 1; p.4, c. 3-4.

<sup>124. &</sup>quot;... nous accusons le chanoine Goor de manquer d'un minimum de dignité humaine. Comment son âme et sa conscience lui permettent-elles d'aller chercher à Moscou le prix Lénine de la paix quand Monsieur Brejnev et ses affidés interdisent à Sakharov de partir à Oslo pour recevoir son prix Nobel de la paix? Mais voilà, la vanité chatouille les hommes de peu de foi! La règle vaut aussi pour ce chanoine dont on sait aujourd'hui exactement ce qu'il pèse: rien!" 'Le chanoine de peu de foi' dans La Libre Belgique, 28/11/75, p. 2, c. 2.

<sup>125. &</sup>quot;... derrière cette conférence, se trouve un petit groupe de catholiques qui jouit d'un appui solide du gouvernement communiste. La réunion a été récusée sévèrement par l'évêque de Berlin... sur base des faits exposés ci-dessus, vous rendriez un grand service aux fidèles de la R.D.A. et à leurs pasteurs si vous pouviez détourner ceux qui auraient l'intention de participer à la conférence de Berlin-Est..." Lettre du cardinal DOPFNER au Cardinal SUENENS. 11/3/66. Archives de PAX CHRISTI, f. 55, KADOC, Leuven.

<sup>126.</sup> Voir: La Belgique et la conférence, ...

<sup>127. &#</sup>x27;Mgr DESCAMPS a écrit au Chanoine GOOR une lettre très élogieuse sur le contenu de sa brochure, laquelle parle de la Conférence et de ses objectifs qui constitueront la substance même des discussions et des exposés à Vienne.' Note à propos de la Conférence de Vienne (octobre 1969). 8/7/69. Archives de PAX CHRISTI, f. 55, KADOC, Leuven.

Les rencontres de la *Berliner Konferenz* auront des effets très positifs pour Pax Christi: en liaison avec le mouvement international, des contacts y seront pris avec l'Eglise orthodoxe russe. De 1971 à 1988, cette dernière est la seule instance de l'Europe de l'Est avec laquelle Pax Christi international entretiendra des relations officielles.<sup>128</sup>

#### 3.2.2. Les relations Est-Ouest et la 'Doctrine Harmel'

En 1967, le Ministre Harmel établit un rapport qui emporte l'adhésion des gouvernements européens et même de l'OTAN. Il s'agit de la 'doctrine Harmel': celle-ci est l'aboutissement, d'une part, de contacts bilatéraux établis avec les pays de l'Est et principalement avec la Pologne et d'autre part, d'une politique de fidélité vis-à-vis de l'Alliance Atlantique (en 1966, la Belgique accepte en effet sur son territoire l'implantation du Shape et du Conseil de l'OTAN). <sup>129</sup> La doctrine qui s'inscrit ainsi dans un climat de confiance avec Washington, vise à amorcer un rapprochement inter-européen entre l'Est et l'Ouest au moyen de contacts bilatéraux et multilatéraux. 130 La Belgique va dès lors jouer un rôle de médiateur dans les relations internationales alors que des tensions Est-Ouest persistent encore, notamment entre la RFA et la RDA, alors que l'Ostpolitik du Chancelier W. Brandt, sera entamée trois ans plus tard. Pax Christi, en liaison avec le Ministre Harmel, mène une série de campagnes en vue de diffuser et d'encourager les différentes démarches de cette politique d'ouverture.

En 1966, alors que le Ministre se rend à une réunion de l'Assemblée des Nations-Unies, la section belge lui fait parvenir un rapport comportant plusieurs objectifs similaires à ceux qu'il défend.<sup>131</sup> Parmi ceux-ci, citons: stabilisation, puis réduction progressive et parallèle des forces armées et

<sup>128. &</sup>quot;A nous aussi de dialoguer...", dans PAX CHRISTI,... 1982, n°4, pp. 9-10.

<sup>129. &#</sup>x27;Le transfert du Shape et du Conseil de l'OTAN en Belgique' dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 10/3/67, C.H. n° 357.

<sup>130.</sup> En 1988, l'OTAN considérera toujours la doctrine HARMEL comme un moyen adéquat d'envisager les relations internationales. "'L'OTAN reste à l'heure de la doctrine HARMEL. Le nouveau secrétaire général Manfred WOERNER s'y réfère en prenant ses fonctions", dans La Libre Belgique. 2 et 3/7/88, p.7, c. 1 et 2.

<sup>131. &</sup>quot;J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 septembre 1966, dans laquelle vous exposez les objectifs de la campagne du mouvement Pax Christi... Comme vous l'avez déjà appris, au Ministère des Affaires étrangères notre politique poursuit, dans une grande mesure, les mêmes buts." Lettre de H. VAN HOUTTE, secrétaire de Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères à Emilie ARNOULD. 18/10/66. Archives de PAX CHRISTI, f. 53, KADOC, Leuven.

des budgets militaires en Europe, amplification en Europe d'un réseau de relations entre peuples de régimes différents, négociations pour la paix au Vietnam et association plus large de la Chine avec les Nations-Unies. La section accorde une large publicité à toutes ces revendications. <sup>132</sup>

A plusieurs reprises, les concepts de détente et de développement sont traités simultanément. Ainsi, en 1965, la section avait déjà remis un mémoire au Ministre Harmel (alors Premier Ministre) en vue de la réunion de la CNUCED. Celui-ci avait réagi en ces termes:

"La perspective dans laquelle vous situez l'effort de paix, par le développement, doit rencontrer, dans la plupart de ses lignes, notre adhésion et je suis heureux de pouvoir faire mettre à l'étude le dit document. Avec le concours de divers Ministres intéressés, nous préparons une note qui rencontre les divers points abordés par votre étude,..." <sup>133</sup>

En 1967, simultanément à la campagne 'Un jour de guerre pour la paix' (voir note 112), Emilie Arnould rencontre le Ministre Harmel<sup>134</sup> et Pax Christi demande la création d'un système régional de sécurité en Europe, tequête correspondant aux démarches officielles effectuées par le Ministre à cette époque.<sup>135</sup> La section propose également une expérience pilote 'Est-Ouest' à mener en commun entre un pays de l'Est, un pays non aligné et la Belgique: ces trois nations engageraient une action de développement dans un pays du Tiers-Monde. Ces démarches entrent dans le cadre des contacts belgo-polonais. La même année, alors que le Ministre Harmel rencontre le Ministre Rapacki, la section belge entretient, de son côté, des relations avec la branche polonaise de Pax Romana.<sup>136</sup>

En 1968, deux événements viennent entraver momentanément l'ensemble de ces démarches. Alors que le Nigeria est en pleine guerre civile et que la Belgique avait décidé de suspendre toute exportation d'armement en destination de ce pays, on apprend qu'un boeing de la Sabena s'est écrasé sur le sol africain et que celui-ci comportait vingt-sept

<sup>132. &#</sup>x27;Pax Christi, la Belgique et L'ONU', dans PAX CHRISTI, ... octobre-décembre 1966, p. 13, c. 1-3.

<sup>133.</sup> Lettre du Ministre HARMEL au Comité National de Pax Christi. 10/1/66. Archives de PAX CHRISTI, f. 53, KADOC, Leuven.

<sup>134.</sup> E. ARNOULD, Visite chez le Ministre HARMEL, 26/7/67. Quelques réflexions. Archives de PAX CHRISTI, f. 53, KADOC, Leuven.

<sup>135. &#</sup>x27;Communiqué du Ministre belge des Affaires Etrangères. Octobre 1967', dans *PAX CHRISTI*, ... octobre-décembre 1967, p. 15.

<sup>136.</sup> Lettre de Zudwik DEMBINSKI (secrétaire général de Pax Romana Pologne) à Emilie ARNOULD. 26/10/67. Archives personnelles d'Emilie ARNOULD. Bruxelles.

tonnes de matériel de guerre!<sup>137</sup> L'autre événement, plus retentissant encore, c'est l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du Pacte de Varsovie en août 1968.

En mars 1969, les dirigeants de Pax Christi rencontrent une nouvelle fois le Ministre Harmel et lui remettent un 'mémorandum' qui propose d'une part, un renforcement des relations Est-Ouest et d'autre part, un contrôle international des livraisons d'armement. Concernant le premier point, la politique de détente sera poursuivie. En 1969, le Ministre Harmel est en effet, au sein de l'OTAN, le premier Ministre des Affaires Etrangères à se rendre dans un pays de l'Est après l'invasion de la Tchécoslovaquie (voyage à Moscou du 23 au 26 juillet 1969). Quant au second point, le Ministre Harmel signale qu'une proposition similaire du Danemark a déjà été rejetée à l'ONU par les pays du Tiers-Monde. Et celui-ci nous en donne la raison:

"... décider la publication, c'était mettre fin à l'industrie des armements dans nos pays parce que plus aucune commande d'Etat ne viendrait dans un pays qui rendrait ses commandes publiques... Imaginez que le Pakistan soit en lutte avec l'Inde, ce qui était le cas à ce moment-là. Mettons que l'on livre des armes au Pakistan, le Pakistan n'a aucune envie que l'on sache quelles sont les armes qu'il a achetées. En d'autres termes, publier des commandes comme celles-là équivalait à fermer les usines d'armement... en sachant d'ailleurs que ça ne servira à rien, sauf si c'est fait dans le monde entier. Et 'dans le monde entier', aux Nations Unies, ça n'existe pas!" 138

<sup>137.</sup> Suite à ce tragique incident, une enquête sera menée et il sera décidé que le Ministre des Affaires Etrangères en personne devra ratifier toute exécution de livraison d'armement. Auparavant, c'était le service du département qui s'en chargeait. Interview du Ministre Pierre HARMEL. Bruxelles, 4/2/88.

<sup>138.</sup> Interview du Ministre Pierre HARMEL. Bruxelles, 4/2/88.

# IV. LA SECTION BELGE DE PAX CHRISTI A L'HEURE DES MUTATIONS: COMMUNAUTARISATION ET CONCERTATIONS (1971-1975)

# 4.1. Climat socio-politique

Après l'ère de la détente, le conjoncture internationale se raidit à nouveau: les tensions entre les deux blocs aboutiront en 1979 à la 'crise des euromissiles'. Celle-ci se développe dans les années quatre-vingts et sert de catalyseur aux mouvements pacifistes européens qui prennent une ampleur considérable.

En Belgique, ces événements influencent profondément l'avenir de tous les mouvements pour la paix qui se multiplient pour former une vaste 'mosaïque pacifiste'. Cette nouvelle configuration peut s'expliquer par le morcellement politique qui s'institue progressivement en Belgique. En effet, à l'intérieur de chaque 'famille', on constate qu'un réseau d'organisations gravite autour d'un parti déterminé. S'inscrivant dans le cadre de ce 'latéralisme politique', c'est parmi ces organisations que les mouvements pour la paix recrutent une partie de leurs membres. Par ailleurs, de nombreux mouvements pacifistes vont se réunir ponctuellement dans le cadre de concertations pluralistes. Un phénomène similaire s'observe alors au sein de chaque communauté culturelle, la nouvelle configuration des formations politiques belges s'apparentant à un 'pluralisme segmenté'. Une similitude peut encore être décelée entre cette tendance centripède et la conduite des équipes gouvernementales qui sont de plus en plus amenées à se grouper en concertations. 139 On voit ainsi apparaître de vastes mouvements pacifistes qui présentent un aspect protéiforme et sont capables de mobiliser une part importante de la population. Cette nouvelle configuration risque cependant d'altérer l'identité propre et la spécificité de chaque organisme, ce qui sera le cas pour Pax Christi 'Wallonie-Bruxelles'.

Par ailleurs, dans le climat de communautarisation qui s'instaure en Belgique, la majorité des mouvements pour la paix suivent cette tendance centrifuge et se scindent en deux branches linguistiques.

<sup>139.</sup> X. MABILLE. Op. cit., pp. 342-345, 361-369; E. WITTE et J. CRAEYBECKX, Op. cit., p. 519 à 579. N. LUBELSKI-BERNARD, Op. cit., pp. 32-33 et 40.

# 4.2. Communautarisation de la section belge de Pax Christi

Alors qu'en 1968 éclate l'Affaire de Louvain et que la rupture se produit entre le CVP et le PSC, la tension communautaire qui, au sein de la section belge de Pax Christi, est manifeste depuis les premières années du mouvement, devient de plus en plus aiguë. En 1963, le bulletin francophone de Pax Christi avait déjà fait allusion au problème communautaire, sous la plume du chanoine Jacques Leclercq. In janvier 1963, celui-ci diffuse en effet une brochure intitulée 'Les catholiques et la question wallonne' dans laquelle il tente d'éveiller les catholiques du Sud du pays à la prise de conscience de leur identité wallonnne et à l'ouverture aux horizons politiques différentes des leurs. Par ailleurs, Mgr Descamps, président de la section belge, est aussi recteur de l'Université de Louvain et les déchirements qui s'y produisent auront leur influence au sein de la section. In la section de la section.

Très vite, Emilie Arnould se fait le porte-parole des revendications wallonnes: jusqu'alors, la base réellement active du mouvement se situe dans le Sud du pays mais n'est pas représentée au niveau national et n'a aucun pouvoir de décision quant aux orientations du mouvement:<sup>144</sup>

<sup>140.</sup> La CSC connaît alors un climat similaire. Voir le chapitre intitulé 'Oppositions entre Flamands et Wallons', dans P. PASTURE, Op. cit., pp. 310-313.

<sup>141.</sup> En 1963, sous le gouvernement LEFÈVRE-SPAAK, un climat orageux s'installe suite aux lois relatives à la fixation de la frontière linguistique et à l'emploi des langues dans l'administration. Deux articles font état des difficultés linguistiques de l'époque et l'un d'eux préconise la création en Wallonie d'un "mouvement d'estime et de sympathie pour le Flamand". J. LECLERCQ, 'A propos des difficultés linguistiques' dans PAX CHRISTI, ... juillet-octobre 1963, p. 7; 'Appel du mouvement "Pax Christi", dans PAX CHRISTI, ... juillet-octobre 1963, p. 9.

<sup>142.</sup> P. SAUVAGE, 'Introduction', dans J. LECLERCQ, Les catholiques..., pp. 56-67.

<sup>143. &</sup>quot;'Dans le climat qui a tourné à partir des années soixante-cinq vers cette recherche d'autonomie des communautés, même pour un mouvement de paix comme Pax Christi, inséré dans la communauté chrétienne, ce qui tournait autour des remous de Louvain a eu un impact." Interview d'Urbain VANDERSCHRAEGE, Bruxelles, 17/5/88.

<sup>144. &</sup>quot;La composition du comité national provoque beaucoup de critiques en pays wallon. Cette composition n'est pas équilibrée et ne correspond pas à la situation réelle de Pax Christi..." E. ARNOULD, Note à propos du Comité national, 8/1/68. Archives personnelles d'Emilie ARNOULD. Bruxelles.

"Ceux-ci (les comités régionaux francophones) se sentaient minorisés là où ils étaient majoritaires." <sup>145</sup>

Dès 1966, les statuts ne sont plus respectés: les journées d'étude sont séparées et les deux branches de la section évoluent différemment. Au comité national, qui est toujours unitaire, on observe des divergences d'opinion: en 1967, les dirigeants francophones souhaitent aborder le problème de la violence militaire alors que les militants d'expression néerlandophone souhaitent s'orienter vers les questions de sous-développement<sup>146</sup>, ces derniers s'efforçant d'atténuer l'engagement politique de Pax Christi. A l'époque en effet, les milieux catholiques flamands sont encore très réticents vis-à-vis des initiatives pluralistes. En 1967, lors d'une réunion de l'aile néerlandophone, la question suivante est soulevée par un des participants:

"De Heer Casseyas uit Ronse is van oordeel dat men zeer voorzichtig moet zijn beoordeling van een vredesbeweging. Inderdaad vele bewegingen zijn te eenzijdig. Kan Pax Christi iets verhelpen? Is Pax Christi in Frankrijk genoyauteerd door de communisten?" <sup>147</sup>

Quant à Giovanni Hoyois, fondateur de la section, il est en quelque sorte le garant du mouvement unitaire. <sup>148</sup> Mais à sa mort en 1969, les statuts sont définitivement 'mis au rancart': bien que les finances et l'administration demeurent communes, Pax Christi se sépare en deux bureaux distincts. Urbain Vanderschraege et Jacques Vandewalle deviennent respectivement vice-président des branches francophone et néerlandophone du mouvement. <sup>149</sup> Remarquons que l'évolution de la section belge de Pax Christi est, à cet égard, similaire à celle du Parti catholique: de 1968 à 1972, CVP et PSC tiennent des congrès distincts, tout en conservant un président national, en plus des présidents des deux partis. <sup>150</sup>

En 1969, lors du Congrès international de Fribourg, dans le cadre d'un

<sup>145.</sup> Interview d'Emilie ARNOULD. Bruxelles, 24/5/88.

<sup>146.</sup> Compte rendu de la réunion du comité du 28/6/67. Archives de PAX CHRISTI, f. 23, KADOC, Leuven.

<sup>147.</sup> Pax Christi Oost en West Vlaanderen. Verslag van de PX vergadering. Gent, 11/11/67. Archives personnelles du Ministre DE SCHRIJVER. Gand.

<sup>148.</sup> Interview d'Emilie ARNOULD. Bruxelles, 24/5/88.

<sup>149.</sup> Rapport de la section francophone de Pax Christi belge pour le congrès international de Fribourg. Novembre 1969. Archives de PAX CHRISTI, f. 23, KADOC, Leuven.

<sup>150.</sup> E. WITTE et J. CRAEYBECKX, Op. cit., p. 519.

rapport relatif à la 'crise de stagnation' du mouvement (que nous envisagerons plus loin), la section francophone soulève la question:

"... Second problème: le caractère unitaire du mouvement national belge. Malgré les nombreuses demandes faites par une représentante francophone pour que tous les comités régionaux puissent participer au comité national, la demande fut toujours refusée. De ce fait, les comités de base, non représentés, avaient l'impression de n'avoir rien à dire dans le mouvement. De plus les questions mises à l'ordre du jour au comité national étaient presque toujours sans lien direct avec les préoccupations de la base. Cette situation fut la cause d'une certaine désaffection des comités de base vis-àvis du comité national.

... Cinquième problème: le manque d'engagement politique. Cette attitude négative fut préjudiciable jusqu'à ces dernières années à Pax Christi francophone. Elle était imposée par le caractère unitaire du mouvement, les dirigeants flamands ayant une autre conception de l'action de Pax Christi," <sup>151</sup>

En 1971, l'aile néerlandophone de Pax Christi organise une première campagne 152 et de nouveaux militants néerlandophones apparaissent, tels Etienne De Jonghe, licencié en sciences politiques et sociales et Ignaas Lindemans, docteur en droit et responsable du 'Studiedienst' de l'ACW. Ces derniers n'ont pas connu les débuts du mouvement et se joignent à Pax Christi alors que le processus de séparation linguistique est déjà bien amorcé. La communautarisation du mouvement se réalise progressivement entre 1972 et 1974. En 1975, 'Pax Christi Vlaanderen' s'installe à Anvers alors que 'Pax Christi Wallonie-Bruxelles' reste à Bruxelles. Urbain Vanderschraege préside la section francophone, le Père Jean Raes, occupe la vice-présidence et Marie-Henriette Echterbille, le poste de sécrétaire générale.

Nous avions signalé, au seuil de cette étude, que certains ouvrages expliquaient la communautarisation des mouvements pacifistes par la scission de fait des pouvoirs publics chargés de les subventionner. Si l'origine de la scission linguistique de Pax Christi puise ses racines dans les premiers statuts et les premières évolutions du mouvement, cette explication d'ordre financier jouera toutefois son rôle: alors qu'auparavant, tous les responsables de Pax Christi étaient bénévoles, à partir de 1974, la section 'Wallonie-Bruxelles' compte six personnes subventionnées par

<sup>151.</sup> Rapport de la section...

<sup>152.</sup> Rapport d'activité de la section néerlandophone belge. le 20/4/71. Archives de PAX CHRISTI, f. 23, KADOC, Leuven.

les pouvoirs publics. L'autonomie culturelle, entérinée par la révision constitutionnelle de 1970, bouleversera de la sorte l'organisation de toutes les branches socio-culturelles du mouvement ouvrier, la communautarisation de leurs structures étant incontournable pour l'obtention des subsides.<sup>153</sup>

# 4.3. Evolution divergente des deux sections

# 4.3.1. En Belgique francophone: les séquelles de la 'crise de stagnation'

De 1969 à 1972, une crise va traverser l'ensemble du mouvement par échelons successifs. Elle touche d'abord la direction des sections nationales de Pax Christi et se répercute au niveau du bureau international: en 1969, celui-ci déclare officiellement que le mouvement est en 'crise de stagnation'. Après l'important effet de mobilisation qu'a déclanché la diffusion de 'Pacem in Terris' deux grands problèmes se posent. Alors qu'en 1966, le mouvement international se présente comme un mouvement de pression politique, celui-ci connaît ensuite une crise d'identité. Comment concilier des options politiques avec le caractère confessionnel du mouvement? Les rapports que Pax Christi entretient avec la hiérarchie catholique sont-ils un levier ou un frein à cette ouverture? De plus, après avoir 'fait le tour' de 'Pacem in Terris', le mouvement se trouve à court de renouveau doctrinal.

En 1972, c'est la base de la section belge de Pax Christi, essentiellement francophone, qui est atteinte. Parmi les divers éléments qui engendrent cette phase critique, deux points sont décisifs: la création de 'Justice et paix' et les prémices d'un désintérêt de la population francophone pour les problèmes de paix. Ces deux problématiques exigeraient de longs développements; dans le cadre de cet article, nous ne ferons que les esquisser.

<sup>153.</sup> M. VAN HAEGENDOREN et L. VANDENHOVE, 'Le monde catholique flamand (3)', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 28/6/85, C.H. n° 1084-1085, p. 5.

<sup>154.</sup> Rapport de la discussion du comité directeur élargi de Paris sur la stagnation. La Haye, 11/2/70. Causes de la stagnation et possibilité d'un réveil (synthèse des rapports présentés par les sections nationales). La Haye, 3/4/70. Archives de PAX CHRISTI, f. 18/3, KADOC, Leuven.

### 4.3.1.2. Pax Christi et 'Justice et Paix'

'Justitia et Pax' est une commission pontificale créée par le Vatican en janvier 1967. En septembre de la même année, une section nationale est fondée en Belgique. Celle-ci a pour mission de sensibiliser l'opinion publique afin de construire la paix, lutter contre les injustices et faire respecter les droits de l'homme. Le cardinal Primat de Belgique, Mgr Suenens et August Cool, président de la CSC, dirigent la commission qui dispose ainsi d'assises très puissantes, tant sur le plan de son rayonnement socio-politique que financièrement. <sup>155</sup> Aussi, les responsables de Pax Christi sont-ils particulièrement inquiets: la commission pontificale ne vat-elle pas court-circuiter toutes les structures et les activités mises en place par la section depuis des années? En décembre 1967, le Ministre De Schryver participe à le première réunion de 'Justice et Paix' afin d'y défendre les intérêts de Pax Christi international. <sup>156</sup> En 1968, Emilie Arnould le sollicite à nouveau:

"... pour que vous acceptiez... de représenter Pax Christi ne fut-ce que pendant un an à la commission 'Justice et paix'... Pax Christi est très menacé dans son existence et nous avons besoin de toute votre autorité pour sauver l'affaire..."

157

De 1968 à 1970, de longues négociations vont suivre entre les deux instances. Finalement, 'Justice et Paix' reconnaît officiellement l'existence de Pax Christi qui conserve son autonomie. Mais la section belge est désormais 'amputée' de tout ce qui a trait aux problèmes de sous-développement et n'est plus autorisée à effectuer de dons. <sup>158</sup>

L'influence de 'Justice et paix' variera d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre: 'Pax Christi Vlaanderen', par exemple, ne sera pas

<sup>155. &</sup>quot;Le budget de 'Justice et Paix'est assuré par des sources diverses 'découvertes' par M. COOL lui-même ainsi que par une subvention des évêques". Compte rendu de la réunion du bureau de 'Justice et Paix'. Archives de PAX CHRISTI, f. 19/3, KADOC, Leuven.

<sup>156.</sup> Lettre du Ministre Auguste DE SCHRYVER à Mgr Joseph GREMILLION, secrétaire de la commission pontificale 'Justitia et Pax'. 27/12/67. Archives personnelles du Ministre Auguste DE SCHRYVER. Gand.

<sup>157.</sup> Lettre d'Emilie ARNOULD au Ministre Auguste DE SCHRYVER. 29/10/68. Archives personnelles du Ministre Auguste DE SCHRYVER. Gand.

<sup>158.</sup> Compte rendu de la réunion du bureau national bilingue. 17/11/71. Archives de PAX CHRISTI, f. 23, KADOC, Leuven. Lettre d'Emilie ARNOULD au révérend Père (illisible) du Centre Dahomeen. 12/5/72. Archives de PAX CHRISTI, f. 2/1, KADOC, Leuven.

affecté par la création de la commission. En Wallonie, la question finit par se propager à la base. Le comité régional liégeois de Pax Christi, jusqu'alors le plus actif, disparait en 1972: Mgr Van Zuylen, évêque de Liège nomme en effet, Victor Thewis et l'abbé A. Yousten, délégués diocésains de 'Justice et Paix'! De plus, Pax Christi, en tant qu'organisme catholique pour la paix, ne dispose plus, en Belgique francophone, d'un rayonnement aussi important dans la presse. Ainsi La Libre Belgique accorde beaucoup plus de place aux positions de 'Justice et Paix' (souvent pour les critiquer!) qu'à celles de la section 'Wallonie-Bruxelles'.

Ce conflit entre deux instances catholiques pour la paix est déconcertant. 'Justitia et Pax' est créée en 1967, quelques mois après le Congrès de Bergame au cours duquel Pax Christi se présente comme un mouvement de pression politique. Or ce caractère politique soulève une nette réticence de la part du Vatican. Ainsi, en 1972, alors que le mouvement proclame "Pax Christi connaît à présent son troisième souffle... il sera politique ou il ne sera pas", La Libre Belgique publie l'article suivant:

"La radio vaticane émet des réserves à l'égard du Congrès de Pax Christi... le Congrès a paru beaucoup trop centré sur les problèmes européens. On a notamment annoncé la présence d'une délégation du Saint Siège à la future conférence pour la sécurité européenne... alors que les énormes problèmes du sous-développement du Tiers-monde sont restés quelque peu dans l'ombre." 160

Il ne faut pas perdre de vue qu'à cette époque, la papauté doit faire face à une crise au sein même de l'Eglise. Paul VI est confronté d'une part, aux catholiques qui souhaitent prolonger l'Aggiornamento et d'autre part, à une minorité traditionaliste qui refuse les innovations du Concile. La commission pontificale 'Justitia et Pax' a-t-elle été créée par le Vatican afin d'atténuer l'influence de Pax Christi, dont les prises de positions politiques étaient jugées trop audacieuses par la hiérarchie? Une étude approfondie de l'histoire de Pax Christi international, de l'impact du mouvement au sein de la curie pontificale et des motifs de la création de 'Justitia et Pax' permettrait peut-être de vérifier cette hypothèse.

<sup>159.</sup> Les comités régionaux. Comité de Liège. Archives personnelles d'Emilie ARNOULD. Bruxelles.

<sup>160. &</sup>quot;La radio vaticane émet des réserves à l'égard du Congrès de 'Pax Christi'", dans La Libre Belgique, 15/12/72, p.7, c. 3.

<sup>161.</sup> En 1970, Mgr LEPÈVRE fonde un séminaire intégriste en Suisse.

# 4.3.1.2. En Wallonie: démobilisation momentanée vis-à-vis des problèmes de paix

En Wallonie, certains milieux se désintéressent de Pax Christi en raison de son manque d'engagement politique: c'est ainsi que la section tournaisienne se dissout et crée un nouveau mouvement: le RPD (Rassemblement pour la Paix et le Développement), à caractère pluraliste. dont le mensuel 'La lucarne' était au départ un journal édité par les militants de Pax Christi. 162 Cette démobilisation s'accroît en 1972, lorsqu'Emilie Arnould, grande animatrice des comités régionaux, quitte provisoirement Pax Christi pour des raisons de santé. Il semble en outre que suite à la multiplication des initiatives pacifistes, une désaffection momentanée vis-à-vis des problèmes de paix et de la non-violence en général touche l'ensemble des mouvements pacifistes wallons. 163 Ainsi, suite à la baisse du taux de pratique religieuse en Wallonie<sup>164</sup>, et à l'affaiblissement politique de la CSC et du MOC en Wallonie<sup>165</sup>, la section francophone belge se remettra difficilement de cette 'crise de stagnation'. Et contrairement à 'Pax Christi Vlaanderen', la section 'Wallonie-Bruxelles' ne parviendra plus à mobiliser un public numériquement important au sein de la communauté chrétienne. Lors de la crise des euromissiles, elle aura plutôt tendance à se fondre dans les vastes concertations pacifistes.

<sup>162.</sup> Historique de Pax Christi à Tournai. Note de Michel PAPELEUX. 23/6/86. Les comités régionaux. Comité de Tournai. Archives personnelles d'Emilie ARNOULD. Bruxelles.

<sup>163.</sup> Réunion de la commission des chrétiens engagés. 27/3/71. Archives de PAX CHRISTI, f. 95, KADOC, Leuven.

<sup>164. &#</sup>x27;L'évolution du "monde catholique" depuis 1968: le devenir de la pratique religieuse', dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, 6/12/74. C.H. n° 664, pp. 9 et 27; E. WITTE, 'Déchristianisation en Belgique', dans H. HASQUIN, *Histoire de la laïcité*, Bruxelles, 1981, pp. 149-176.

<sup>165.</sup> E. WITTE et J. CRAEYBECKX, Op. cit., p. 521; P. PASTURE, Op. cit., pp. 346-348.

# 4.3.2.1. Apparition d'une mouvance progressiste au sein de la communauté chrétienne néerlandophone

'Pax Christi Vlaanderen' se développe en Flandre alors qu'au sein de la jeunesse catholique apparaît un courant progressiste à orientation tiersmondiste et écologique. Ce faisceau d'aspiration collectives qui s'étend au sein des milieux chrétiens progressistes, qualifiés de 'nouvelle gauche', représente un terrain extrêmement favorable à l'action pour de la paix. 166 L'audience politique relativement large de l'ACV et de l'ACW, avec lequel 'Pax Christi Vlaanderen' est étroitement lié, permettra au mouvement de prendre rapidement de l'ampleur. 167 Le taux de pratique religieuse étant encore élevé en Flandre 168, la section, en tant que mouvement catholique, n'en est que mieux soutenue.

### 4.3.2.2. 'Pax Christi Vlaanderen', un mouvement jeune et puissant

En 1975, la section néerlandophone de Pax Christi est un mouvement jeune: celui-ci n'est pas affecté par la 'crise de stagnation' et bénéficie de l'apport de nouveaux militants. De plus Etienne De Jonghe, qui sera secrétaire général de la section jusqu'en 1977, devient ensuite secrétaire de Pax Christi International, alors que le siège du secrétariat international s'établit à Anvers. 169 'Pax Christi Vlaanderen' va ainsi profiter de l'apport et du dynamisme de l'ensemble du mouvement. Autour de la section gravitent en outre plusieurs centres importants de recherche et d'information sur la paix, tels l'Internationaal Vredescentrum, l'Internationale Vredesinformatiedienst ou la Wereldmediatheek. 170

Par ailleurs, de nombreux contacts vont s'établir entre la section néerlandophone et les Pays-Bas. Or, les positions hollandaises en matière

<sup>166.</sup> L. VANDEWEYER, *Op. cit.* pp. 196-210; E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *Op. cit.*, p. 527.

<sup>167.</sup> M. LAMOT, 'Vrede in de politieke praktijk. De christelijke volkspartij en het veiligheidsbeleid, 1965-1985', dans Van rechtvaardige oorlog naar rechtvaardige vrede. Katholieken tussen militarisme en pacifisme in historisch-theologisch perspectief. Leuven, 1993 (KADOC-studies, 15), pp. 228 et 233-242.

<sup>168.</sup> M. VAN HAEGENDOREN et L. VANDENHOVE, 'Le monde catholique flamand (1)', dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 5/2/85, C.H. n° 1070, p. 10; L. VOYE, 'Aspects de l'évolution récente du "Monde catholique", dans Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, 26/6/81, C.H. n° 925 et 926, p. 5.

<sup>169.</sup> PAX CHRISTI, ... 1977, n° 2, p.9.

<sup>170.</sup> P. STOUTHUYSEN, In de ban..., pp. 84-85.

de désarmement sont particulièrement progressistes, ce qui explique que 'Pax Christi Vlaanderen' affiche très vite un plus grand radicalisme que 'Pax Christi Wallonie-Bruxelles'. 171 Dans le courant des années quatrevingts, l'importance numérique des manifestations nationales en faveur du désarmement devra beaucoup à la participation des mouvements flamands. les néerlandophones étant de loin les plus nombreux.<sup>172</sup> Parmi ceux-ci, la section néerlandophone de Pax Christi est alors l'organisation pour la paix qui compte le plus de membres dans le Nord du pays. 173 Et en 1980, participant aux concertations pacifistes en tant qu'observateur mais non en tant que membre, 'Pax Christi Vlaanderen' rassemblera, lors des manifestations, les milieux catholiques en son nom propre, ce qui est révélateur du degré d'affiliation dont le mouvement est alors susceptible.<sup>174</sup> Au sein de la famille sociale-chrétienne, il est considéré comme un véritable pilier susceptible de jouer un rôle sur le plan sociopolitique<sup>175</sup> et de sensibiliser des organisations chrétiennes comme l'ACW ou l'Interdiocesaan Pastoraal Beraad. 176

#### V. CONCLUSIONS

Voici comment apparaît le rôle de la section belge de Pax Christi aux yeux du Ministre Harmel:

"Nous ne pouvons pas faire une politique purement idéale, nous sommes dans un monde concret avec ses difficultés et puis, le 'possible' dans la vie politique prend souvent du temps. Tout cela se mesure dans la durée... personnellement, j'ai toujours accordé une grande attention aux contacts que j'avais avec Pax Christi parce qu'il n'était inspiré certainement par aucune idée politique, il était inspiré par l'idéal humain... des mouvements comme Pax Christi sont sûrement nécessaires parce qu'ils disent des vérités fondamentales; aussi longtemps qu'il y aura des Etats nationaux et que l'organisation européenne, puis mondiale n'aura pas su créer des pouvoirs supranationaux, il ne restera que des relations équitables entre les Etats et par conséquent, celles du dialogue et de la concertation constante.

<sup>171.</sup> N. LUBELSKI-BERNARD, Op. cit., pp. 4, 17-19; A.-M. VINCKE-HENDRICK, Op. cit., p. 5.

<sup>172.</sup> A. GERARD. Op. cit., pp. 35-46; N. LUBELSKI-BERNARD, Op. cit., p. 52.

<sup>173.</sup> Pax Christi Vlaanderen compte, dans les années quatre-vingts, plus de cinq mille membres. P. STOUTHUYSEN, Les mouvements de paix en Flandre..., p. 19.

<sup>174.</sup> L. VANDEWEYER, Op. cit., pp. 209-210.

<sup>175.</sup> E. WITTE et J. CRAEYBECKX, Op. cit., p. 527.

<sup>176.</sup> P. STOUTHUYSEN, In de ban..., p. 85.

Dès lors, les idées qu'on a trouvé dans 'Pacem in terris' restent entièrement valides et pour les faire valoir, il faut rappeler cela tout le temps... il peut y avoir une influence de ces mouvements bien au-delà des frontières et par conséquent, je suis persuadé que s'ils n'existaient pas, il faudrait les inventer." 177

On voit ainsi apparaître deux types d'acteurs: 'visibiliser' la valeur de la paix est une chose, 'réaliser' la sécurité et la détente en est une autre... Bien que le point de mire de l'un et l'autre protagoniste se rejoigne, à plusieurs reprises, le mouvement va plus loin que les démarches officielles de l'époque. C'est ainsi que l'ensemble des démarches issues de la Conférence non gouvernementale de Vienne préparent et annoncent les négociations officielles qui donnent lieu à la signature de l'Acte final d'Helsinki.

De même, l'action en faveur de la décolonisation s'inscrit dans une perspective d'anticipation. Dans la ligne du 'Plan de trente ans' de Jef van Bilsen, Pax Christi préconise l'indépendance de la colonie alors que les instances officielles v sont pour le moins réticentes. En octrovant des bourses d'étude aux étudiants autochtones, le mouvement joue non seulement un rôle concret dont les résultats sont matériellement mesurables mais il est aussi un acteur à titre symbolique et exhortatif: il 'signifie' la valeur de la paix. Et c'est dans ce sens que simultanément, une campagne d'opinion est lancée au sein de la communauté chrétienne. Après l'indépendance, lorsque le gouvernement belge commence à octroyer des bourses, Pax Christi interrompt toute activité dans ce sens car le couronnement du signe est précisément de ne plus être nécessaire. En tant que réalité indicative et exemplaire, la nature du mouvement peut être comparée à celle d'un panneau de signalisation; indispensable au départ, il s'estompe à l'arrivée et se fond avec la destination elle-même. Parmi toutes les campagnes des vingt premières années de la section, celle-ci est la plus 'accomplie'. Elle correspond en effet à une politique voulue et soutenue par l'épiscopat: Pax Christi agit en toute liberté et dispose de l'appui effectif de l'Eglise.

La problématique de la dépendance de la section francophone belge de Pax Christi vis-à-vis de la hiérarchie catholique est constante au cours des vingt premières années de la section, se manifestant à des degrés divers. Aux timides audaces de la première période succèdent un engagement au sein de manifestations pluralistes, grâce à la 'commission des chrétiens engagés'. Mais la nécessité d'une telle commission, structure astucieuse

<sup>177.</sup> Interview du Ministre Pierre HARMEL. Bruxelles, 4/2/88.

permettant aux membres francophones de Pax Christi de 's'ouvrir au monde', montre combien les contraintes doctrinales qui pèsent sur le mouvement restent lourdes. Cela dit, dans la ligne de 'Pacem in terris', les encouragements qu'adresse Mgr Descamps en 1969 au Chanoine Goor lors de la Conférence de Vienne signifient que parfois, des autorités ecclésiastiques approuvent certaines intiatives 'peu orthodoxes'. Mais à d'autres moments, des 'rappels à l'ordre' retentissent encore. Ainsi, de 1970 à 1972, la section francophone milite en faveur de l'objection de conscience alors que les 'journées mondiales de la paix' lancées par Paul VI proposent successivement des messages politiquement peu engagés. <sup>178</sup> Mgr Descamps reçoit aussitôt le message suivant du Nonce Apostolique:

"il reste à souhaiter que le thème de la journée choisi par le Saint Père puisse servir de façon plus évidente de toile de fond au sujet qu'entend développer à travers le pays le mouvement Pax Christi..."<sup>179</sup>

Il est vrai que la mise en question de l'armée belge par Pax Christi avait soulevé de nombreuses critiques au sein du monde catholique... Or, la même époque la création de 'Justitia et Pax' vient affaiblir considérablement le rayonnement de Pax Christi en Belgique francophone. La commission pontificale est-elle mise en place afin de tempérer les élans politiques de Pax Christi? Nous ne disposons pas d'éléments suffisants afin d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse. Quoiqu'il en soit, Pax Christi doit son essor à l'appui du monde catholique: c'est précisément ce rattachement direct à l'Eglise qui a conféré une identité propre au mouvement. Dès lors, la section, sans cesse vouée à soulever des questions qui ne figurent pas dans le discours officiel de l'Episcopat, n'échappera jamais à une certaine ambiguïté. Les positions de Pax Christi, en tant que 'prophète' et celle de l'Eglise, en tant que 'légitimateur', constituent, dans la sphère du monde catholique, des approches partielles et complémentaires plus qu'antinomiques. On observe en outre que plus le mouvement devient autonome par rapport à la hiérarchie catholique, plus il est soumis aux paramètres de la vie socio-politique belge. Ainsi, alors qu'à partir des années septante la section 'Wallonie-Bruxelles' est présidée par des laïcs, celle-ci se noie dans les coordinations pacifistes, dont la structure est similaire à la nouvelle configuration des formations

<sup>178. &</sup>quot;la paix par la réconcilation", "tout homme est mon frère", "la paix c'est l'ordre vrai."

<sup>179.</sup> Lettre du Nonce Apostolique, Mgr CARDINALE, à Mgr DESCAMPS. 24/5/72. Archives de PAX CHRISTI, f. 2/7, KADOC, Leuven.

politiques belges, qualifiée de 'pluralisme segmenté'. En outre, la section francophone sort très affaiblie du processus de communautarisation du mouvement. A cet égard, on observe un véritable 'chiasme' dans l'évolution respective des sections francophone et néerlandophone de Pax Christi. Jusqu'à la fin des années soixante, la section francophone est de loin la plus active, déployant de nombreux comités régionaux dans toutes les grandes villes de Wallonie et à Bruxelles. De même, ses prises de positions sont beaucoup plus audacieuses qu'au Nord du pays. Tout au long de cette période, la relative prudence du mouvement doit être en partie imputée au caractère unitaire de Pax Christi, la branche néerlandophone étant alors plus fidèle à une conception 'statique' de l'Eglise et les comités régionaux wallons n'avant aucun pouvoir de décision. Mais une fois la scission linguistique consommée, Pax Christi 'Wallonie-Bruxelles' s'affaiblit alors que Pax Christi Vlaanderen devient le mouvement pour la paix le plus puissant en Flandre et adopte des positions progressistes. Paradoxalement, alors que la section francophone belge de Pax Christi se libère enfin de la tutelle du Nord du pays, autrefois inhibitrice, elle est confrontée à l'émergence conjointe de plusieurs facteurs défavorables et ne dispose plus de moyens suffisants afin de mettre en oeuvre des actions de paix de grande envergure.

#### **Abreviations**

ACH: Action Catholique des Hommes ACI: Action Catholique des Indépendants

ACJBF: Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine

ACV: Algemeen Christelijk Vakverbond ACW: Algemeen Christelijk Werkersverbond

CEDAP: Centre d'Etude et de Documentation pour la Paix

CFP: Centre Pluraliste Familial CH: Courrier Hebdomadaire

CJC: Conseil Catholique de la Jeunesse CMP: Conseil Mondial pour la Paix

CNUCED: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le

Développement

CPD: Concertation Paix et Développement

CSCE: Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe

CVP: Christelijke Volkspartij

FGTB: Fédération Générale du Travail en Belgique

FIMOC: Fédération Internationale du Mouvement Ouvrier Chrétien

IFOR: International Fellowship of Reconciliation IRG: Internationale des Résistants à la Guerrre

JC: Jeunesse Communiste

JECF: Jeunesse Etudiante Féminine Catholique

JIC: Jeunesse Indépendante Catholique

ЛСF: Jeunesse Indépendante Féminine Catholique

JOC: Jeunesse Ouvrière Chrétienne

JOCF: Jeunesse Ouvrière Féminine Chrétienne

JSG: Jeune Garde Socialiste KAJ: Katholieke Arbeidersjeugd

KAV: Kristelijke Arbeidersvrouwengilden

KWB: Katholieke Werkliedenbond

LOCF: Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes

MCP: Mouvement Chrétien pour la Paix

MIR: Mouvement International de Réconciliation

MOC: Mouvement Ouvrier Chrétien ONU: Organisation des Nations Unies

OTAN: Organisation du Traité Atlantique Nord

PSB: Parti Socialiste Belge PSC: Parti Social Chrétien RPD: Rassemblement Paix et développement

UBDP: Union Belge pour la Défense de la Paix

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural

Organization

UNICEF: United Nations International Children's Emergency Fund

VKAJ: Vrouwelijke Katholieke Arbeidersjeugdbeweging

WRI: War Resister's International

# Een vredesbeweging te midden van nationale en internationale conflicten: Pax Christi. Geschiedenis van de Belgische Franstalige afdeling (1953-1975).

# door Isabelle Boydens

# Samenvatting

Deze studie van de Belgische Franstalige afdeling van Pax Christi, vanaf haar stichting tot het midden van de zeventiger jaren, is gebaseerd op een diepgaand bronnenonderzoek en wordt voorgesteld vanuit een dubbel socio-historisch perspectief.

Enerzijds worden de factoren in staat om de evolutie van een katholieke vredesbeweging in Franstalig België te beïnvloeden (individuele actie van de militanten, invloeden van de binnen- en buitenlandse politiek, van de standpunten van de Kerk, van de houding van de andere pacifistische bewegingen,...) aangeduid en geanalyseerd. Vanaf de Koude Oorlog tot aan de vooravond van de eurorakettencrisis, is er heel wat wisselwerking tussen Pax Christi en de katholieke hiërarchie. Terwijl de band met de Kerk de sectie identiteit en macht verleent, legt diezelfde band haar ook beperkingen op inzake de doctrine en de actie. Beperkingen die tal van Franstalige militanten telkens opnieuw in vraag stellen, ook al blijven ze hierbij binnen de grenzen die de hiërarchie aan het debat stelt. Paradoxaal genoeg echter, is het zo dat naarmate de sectie zich van de Kerk verwijdert, ze ook verzwakt en onderworpen raakt aan de determinanten van het Belgisch socio-politiek leven. Van dan af gaan de Franstalige en Nederlandstalige secties elk hun eigen weg. De Franstalige sectie, tot in de jaren zeventig veruit de meest dynamische en stoutmoedige, sluit zich aan bij de pacifistische samenwerkingsverbanden waarvan de structuur het 'gesegmenteerd pluralisme' van toen weerspiegelt. De Nederlandstalige sectie daarentegen, oorspronkelijk passiever en conservatiever, kent vanaf de splitsing van de beweging in taalgemeenschappen een grote bloei.

Anderzijds wordt de rol van de Belgische Franstalige sectie van Pax Christi in twee actiecampagnes nagegaan. De ene campagne, onder impuls van het 'Dertigjarenplan' van Jef Van Bilsen, wordt gevoerd ten gunste van de dekolonisatie (1957-1960), de andere, in de lijn van de 'Harmeldoctrine', ten gunste van de 'Oost-West'-toenadering (1965-1970).

# A Peace Movement in the Middle of National and International Conflicts: Pax Christi. History of the Belgian Frenchspeaking Section (1953-1975)

# by Isabelle Boydens

#### Summary

This historical study of the Belgian Frenchspeaking section of Pax Christi, from its creation until the middle of the seventies, is based upon profound heuristic research and presented in a double socio-historical perspective.

On one hand, the factors likely to influence the evolution of a catholic peace movement in Frenchspeaking Belgium are identified and analysed (individual action of the militants, political incidents home and abroad, positions of the Church, the attitude of the other pacifist movements...). Since the cold war until the premisses of the euromissiles crisis, the relations between Pax Christi and the catholic hierarchy have proved to be in a permanent dialectic. While the string with the Church provided identity and power to the section, it also implied a duty of reserve towards matters of doctrine and action. Duty of reserve which numerous Frenchspeaking militants have continuously questioned, within the bounds of the exhortations imposed on them. Yet paradoxically, the more the section emancipates from the Church, the weaker it becomes, subject to the parameters of the Belgian socio-political life. A true chiasm then takes place between the respective evolutions of the Frenchspeaking and Dutchspeaking sections. By far the most dynamic and audacious until the seventies, the Frenchspeaking section plunges into pacifist coordinations reflecting the 'segmented pluralism' of the era. Otherwise, the Dutchspeaking section, at first more passive and conservative, undergoes a real take-off after the linguistic separation of the movement.

On the other hand, the Frenchspeaking section of Pax Christi is investigated as historical agent along two action campaigns. The first,

inspired by the 'Thirty Years Plan' of Jef Van Bilsen, was undertaken in support of the decolonization (1957-1960), and the second, following the 'Doctrine Harmel' in favour of the reapproaching of East and West (1965-1970).